

Vents de l'est, nuageux avec pluie intermittente. Mardi, incertain, mais partiellement beau et encore doux.

VINGT ET UNIÈME ANNÉE No. 220.

Par l'Audit Bureau
of Circulation.

TROIS SOUS LE NUMERO

SHERBROOKE, LUNDI, 17 NOVEMBRE 1930

L'OUEST, PRIS DE PANIQUE, S'ADRESSE AUX BANQUES ET À OTTAWA

LA RÉVOLTE S'ÉTEND EN ESPAGNE

LES CANADIENS FRANÇAIS SONT IMPÉRIALISTES

C'est du moins ce que prétend à Toronto, M. Arthur Beauchesse, greffier de la Chambre des Communes.

CONTRE LES LUTTES DE RACE

(Presse Canadienne)
TORONTO, Ont., 17. — Les Canadiens-français sont en faveur de l'impérialisme pour que des Canadiens conservent l'administration de nos affaires nationales, par le moyen d'un parlement dans lequel nous sommes représentés. « En ce cas », ajoute-t-il, « nous ne différons pas beaucoup des Anglo-Canadiens ».

« Vous remarquerez à la base de toutes les attitudes que nous avons prises la crainte de nos droits ne soient mis en péril », dit M. Beauchesse. « Éliminez cette crainte, et vous constaterez que nous sommes loin d'être anti-impérialistes. Ce sentiment est naturel chez les minorités. J'ose dire que si vous, qui formez la majorité, n'avez pas peur que l'impérialisme diminue votre liberté, vous ne seriez pas très enthousiastes en sa faveur. Si l'impérialisme réel et sain était discuté à la façon d'hommes d'état dans la province de Québec, sans appel aux vieux préjugés, je suis sûr qu'il serait approuvé par une grande majorité ».

Energies perdues

« Nous avons gaspillé beaucoup d'énergie en conflit de races et de religions pendant au-delà d'un siècle », déclare l'orateur en montrant une esquisse de l'histoire du pays. « Si nos chefs, au lieu de se combattre, nous avaient consacré leurs vies au développement de nos ressources, le Canada serait aujourd'hui un pays plus riche et probablement plus peuplé. Nos mines, nos forêts, nos pêcheries, nos terres agricoles et nos pouvoirs hydrauliques sont demeurés longtemps inexploités pendant que nous pratiquions l'élection, faisons raisonner les cloches d'églises, organisations des paroisses maçonniques et agitions le drapeau. Nous commençons maintenant à comprendre que nos énergies doivent être dirigées dans des avenues plus pratiques. L'aurore d'une nouvelle ère se lève pour nous, et nous devons nous élever au niveau de nos responsabilités. Il est de notre devoir de libérer l'esprit du peuple de vieux préjugés, de secourir son inertie pour les choses pratiques, et de cultiver une saine opinion publique, si nous désirons que le Canada devienne un foyer digne des meilleures traditions et de la grandeur de l'Empire Britannique. Maintenant que la conscience nationale se fait sentir au Canada, il est important que toute trace de soupçon disparaisse entre les principaux éléments de la population ».

CONFISCATION DE NAVIRES AMÉRICAINS

Ils étaient entrés dans les eaux canadiennes dans un but non autorisé par la loi.

Convenu qu'ils étaient entrés dans les eaux de la Colombie britannique dans un but non autorisé par la loi canadienne, M. le Juge Martin, président du tribunal de la Vice-Amirauté à Victoria, ordonne au profit de la Couronne, la confiscation de quatre navires de pêche américains porteurs de lignes traînantes à saumon. On n'est pas encore fixé sur la façon dont il sera disposé des navires confisqués. En ce moment, ils sont tenus sous bonne garde à la station de pêche de Digby-Island, C. B. Les navires furent saisis de bonne heure en juin par la Rivière, chaloupe de surveillance des pêcheries, à l'emploi du service fédéral des pêcheries alors qu'ils se trouvaient ancrés dans les eaux territoriales au large de l'Archipel de la Reine-Charlotte. Cette saisie vient à la suite d'autres opérations de même genre, effectuées en 1929, année où il apparut que dans certains secteurs de la côte propre à la Colombie britannique, des unités de pêche d'origine étrangère faisaient un usage illégitime des eaux canadiennes. En 1929, et en 1930, un service spécial de police fut institué en vue de mettre fin aux abus de ce genre. Les navires de nationalité étrangère ne sont pas autorisés à exercer la pêche dans les eaux de la Colombie britannique bien qu'ils soient permis d'y entrer pour chercher le saumon. Les procédures relatives à la saisie des navires saisis par la Rivière furent instituées en vertu de

LES DYNAMITARDS SONT DE NOUVEAU ACTIFS EN IRLANDE

(Presse Associée)
BANTRY, Etat libre d'Irlande, 17. — Une bombe a été lancée dans les arsenaux des gardes municipaux à Gengarriff d'ici aujourd'hui, endommageant la façade de l'édifice.

LES GUEUX SE FONT UN ABRI A CHICAGO

Au moyen de briques et de pierres de toutes sortes, 115,000 sans-travail fondent une espèce de Pompéi.

SAISSANT CONTRASTE

(Presse Associée)
Chicago, 17. Les premiers souffles de la bise hivernale ont forcé bon nombre de sans-gîte affamés de la grande cité à prendre refuge au milieu d'une vaste accumulation de briques, de pierres et de débris de tous genres, dans un terrain abandonné situé rue du Canal, juste à l'ouest des imposants gratte-ciel et des somptueux édifices. Formant un groupe dans le plus complet dénûment des gens de toute nuance, de toute croyance, de toute nuance, les gens de toutes les nations, de toutes les langues, de toutes les couleurs, de toutes les bourses, de toutes les conditions sociales, se sont réunis dans un lieu de misère et de détresse, abandonnés comme inutilisables.

La cité des gueux

Ces gueux, frappés par la première vague de l'hiver, se sont réfugiés dans ce dépôt public et ont organisé leur vie pour résister tant bien que mal aux rigueurs de la saison froide. Leur cité a plus d'un kilomètre de long et plus d'un kilomètre de large. Elle est faite de briques, de pierres et de débris de toutes sortes, dans un terrain abandonné situé rue du Canal, juste à l'ouest des imposants gratte-ciel et des somptueux édifices. Formant un groupe dans le plus complet dénûment des gens de toute nuance, de toute croyance, de toute nuance, les gens de toutes les nations, de toutes les langues, de toutes les couleurs, de toutes les bourses, de toutes les conditions sociales, se sont réunis dans un lieu de misère et de détresse, abandonnés comme inutilisables.

Ces misérables bannis de la société, au nombre de 115,000, vivent ensemble, dans une fraternité qui rappelle les loix des habitants primitifs de l'Amérique. Ils habitent un territoire qui, de loin, ressemble à un terrain de golf accidenté; les rues ne sont que des sentiers à travers les piles de briques et de pierres, qui forment les murs extérieurs des huttes dans lesquelles on pénètre comme dans l'entrée d'une cave.

AUTRES METHODES DE DESARMEMENT MISES A L'ETUDE

(Presse Associée)
GENEVE, Suisse, 17. — La commission préparatoire du désarmement a formellement incorporé samedi le principe de limitation budgétaire du matériel de guerre terrestre dans le projet de convention qu'elle prépare pour la conférence générale du désarmement.

La clause à ce sujet telle que rédigée, tout en déclarant que la limitation des dépenses budgétaires est une méthode recommandée, laisse la voie ouverte à la prise en considération d'autres méthodes par la conférence générale.

La loi relative à la Douane et à la Sauvegarde des Pêcheries sous l'égide d'entrée illégitime dans les eaux territoriales. Le juge Martin, président du tribunal de la Vice-Amirauté à Victoria, ordonne au profit de la Couronne, la confiscation de quatre navires de pêche américains porteurs de lignes traînantes à saumon. On n'est pas encore fixé sur la façon dont il sera disposé des navires confisqués. En ce moment, ils sont tenus sous bonne garde à la station de pêche de Digby-Island, C. B. Les navires furent saisis de bonne heure en juin par la Rivière, chaloupe de surveillance des pêcheries, à l'emploi du service fédéral des pêcheries alors qu'ils se trouvaient ancrés dans les eaux territoriales au large de l'Archipel de la Reine-Charlotte. Cette saisie vient à la suite d'autres opérations de même genre, effectuées en 1929, année où il apparut que dans certains secteurs de la côte propre à la Colombie britannique, des unités de pêche d'origine étrangère faisaient un usage illégitime des eaux canadiennes. En 1929, et en 1930, un service spécial de police fut institué en vue de mettre fin aux abus de ce genre. Les navires de nationalité étrangère ne sont pas autorisés à exercer la pêche dans les eaux de la Colombie britannique bien qu'ils soient permis d'y entrer pour chercher le saumon. Les procédures relatives à la saisie des navires saisis par la Rivière furent instituées en vertu de

Après Madrid, Barcelone est le théâtre de sanglantes bagarres entre les policiers et les grévistes.

COUPS DE FEU

(Presse Associée)
BARCELONE, Espagne, 17. — Des batailles de rue entre policiers et travailleurs, ponctuées de fréquents coups de feu, ont eu lieu ce matin après que des milliers de grévistes eussent abandonné le travail dans les ateliers et les usines. Les employés de tramways et d'autobus se joignent à la grève, après que des groupes de travailleurs de diverses parties de la ville eussent lancé des pierres contre leurs véhicules, dont les trancassèrent les fenêtres et qu'ils renversèrent sans dessus-dessous.

De nombreux coups de feu furent tirés dans l'air par les travailleurs, et la police se rassembla rapidement en force suffisante pour faire face à la situation. La grève générale a été proclamée pour 48 heures, apparemment comme marque de sympathie pour les grévistes de Madrid et pour la grève des ouvriers des transports et de la construction à Barcelone. Il semble probable que les journaux, les cafés et les maisons d'affaires en général seront forcés de fermer leurs portes.

L'AGITATION REPREND SUR LE BEURRE

Les exportateurs australiens prétendent que le beurre néo-zélandais jouit d'un traitement de faveur.

(Cable de la Presse Canadienne, via Reuters)
MELBOURNE, Australie, 17. — Les exportateurs de beurre australiens sont grandement agités par les rapports de la presse touchant les droits prélevés sur les consignations de beurre australien et néo-zélandais, arrivées à Vancouver la semaine dernière par le vapeur "Aorangi". Il existe beaucoup d'incertitude à l'égard des droits relatifs, et l'on craint que le beurre de la Nouvelle-Zélande n'ait un avantage sur celui de l'Australie.

Les craintes des exportateurs australiens sont dues aux rapports des journaux, à l'effet qu'un droit de "dumping" de six sous et demi la livre a été prélevé sur le beurre australien, et de huit centimes sur le beurre de la Nouvelle-Zélande. On prétend que le beurre néo-zélandais est sujet à un droit de huit centimes, plus un droit spécial n'exécédant pas 50 pour cent. La loi douanière canadienne amendée en septembre dernier, semble indiquer que le beurre australien expédié en consignation, est sujet à un droit n'exécédant pas quinze pour cent, parce que le prix auquel le beurre néo-zélandais est vendu au Canada sera inférieur au prix courant du gros en Australie, pour consommation locale.

Le début de la réunion fut marqué d'interceptions et de batailles, mais la police de la ville s'acquitta bien de son devoir, et de nombreux interrupteurs furent expulsés durant la première demi-heure. M. Houde et les autres orateurs félicitèrent les policiers municipaux de leur activité. Lorsque M. Houde commença son discours, l'Assemblée était remplie, mais comme question de fait lorsqu'il fut rendu au milieu de son discours, au moins la moitié des personnes présentes au début de l'Assemblée avaient quitté la salle. Les gens ne cessèrent de sortir après qu'il eut commencé de parler de politique. La salle était froide, et bien qu'on y eût installé des haut-parleurs l'orateur ne pouvait se faire entendre bien distinctement.

Le débat de la réunion fut marqué d'interceptions et de batailles, mais la police de la ville s'acquitta bien de son devoir, et de nombreux interrupteurs furent expulsés durant la première demi-heure. M. Houde et les autres orateurs félicitèrent les policiers municipaux de leur activité. Lorsque M. Houde commença son discours, l'Assemblée était remplie, mais comme question de fait lorsqu'il fut rendu au milieu de son discours, au moins la moitié des personnes présentes au début de l'Assemblée avaient quitté la salle. Les gens ne cessèrent de sortir après qu'il eut commencé de parler de politique. La salle était froide, et bien qu'on y eût installé des haut-parleurs l'orateur ne pouvait se faire entendre bien distinctement.

Les trois premiers ministres des prairies demandent la stabilisation du prix chancelant du blé.

REMEDES RADICAUX

(Presse Canadienne)
WINNIPEG, Man., 17. — La stabilisation du prix chancelant du blé — le plus précieux produit du Canada — est devenue aujourd'hui comme étant la raison du voyage de trois premiers ministres des prairies dans l'Est.

A Toronto, où ils sont arrivés ce matin, les premiers ministres se proposent de conférer avec les autorités bancaires touchant l'aide au pool du blé; à Ottawa ils chercheront à obtenir l'aide du Dominion en vue de maintenir le blé à un prix raisonnable.

Un prix fixe

Les détails du projet sur lequel les premiers ministres se sont entendus n'ont pas été divulgués. On croit savoir, cependant, qu'il sera question d'un prix fixe pour le blé — quelque peu au-dessous du prix actuel du marché, présumé-t-on, et que la différence entre ce prix et celui du marché mondial sera remboursée au fermier.

Pas de ventes forcées

Les premiers ministres John Bracken, du Manitoba, J. E. Brownlie, de l'Alberta, et J. T. M. Anderson, de la Saskatchewan, arrivèrent à Ottawa aujourd'hui. Ils sont partis pour l'Est à la suite d'une conférence de trois jours à laquelle assistaient des représentants de banques et du pool du blé. Hier soir M. E. E. Henderson, président du comité des banques qui prêtent au pool, a déclaré qu'il n'y avait pas de ventes forcées.

(A suivre en page 3)

La police doit rétablir le calme à l'assemblée de Houde à Québec, hier

Le "grand ralliement conservateur" donne lieu à des bagarres dans la Vieille Capitale. — "Au diable les Juifs", crie un partisan, et le chef de l'Opposition répond: "S'ils veulent se rendre à votre invitation, ils peuvent s'en aller en Palestine, leur pays". — M. Hackett trouve l'opinion dans les Cantons de l'Est plus variable qu'ailleurs.

ASSEMBLEE A DRUMMONDVILLE

(Spécial à la "Tribune")
QUEBEC, 17. — M. Camille Houde, chef de l'Opposition, est venu ici hier après-midi et a été l'objet d'une réception dont le caractère est diversement apprécié. Lorsque M. Houde commença son discours, l'Assemblée était remplie, mais comme question de fait lorsqu'il fut rendu au milieu de son discours, au moins la moitié des personnes présentes au début de l'Assemblée avaient quitté la salle. Les gens ne cessèrent de sortir après qu'il eut commencé de parler de politique. La salle était froide, et bien qu'on y eût installé des haut-parleurs l'orateur ne pouvait se faire entendre bien distinctement.

Le début de la réunion fut marqué d'interceptions et de batailles, mais la police de la ville s'acquitta bien de son devoir, et de nombreux interrupteurs furent expulsés durant la première demi-heure. M. Houde et les autres orateurs félicitèrent les policiers municipaux de leur activité. Lorsque M. Houde commença son discours, l'Assemblée était remplie, mais comme question de fait lorsqu'il fut rendu au milieu de son discours, au moins la moitié des personnes présentes au début de l'Assemblée avaient quitté la salle. Les gens ne cessèrent de sortir après qu'il eut commencé de parler de politique. La salle était froide, et bien qu'on y eût installé des haut-parleurs l'orateur ne pouvait se faire entendre bien distinctement.

Le début de la réunion fut marqué d'interceptions et de batailles, mais la police de la ville s'acquitta bien de son devoir, et de nombreux interrupteurs furent expulsés durant la première demi-heure. M. Houde et les autres orateurs félicitèrent les policiers municipaux de leur activité. Lorsque M. Houde commença son discours, l'Assemblée était remplie, mais comme question de fait lorsqu'il fut rendu au milieu de son discours, au moins la moitié des personnes présentes au début de l'Assemblée avaient quitté la salle. Les gens ne cessèrent de sortir après qu'il eut commencé de parler de politique. La salle était froide, et bien qu'on y eût installé des haut-parleurs l'orateur ne pouvait se faire entendre bien distinctement.

AUCUN AUTRE DOMINION N'APPUYA BENNETT

Les propositions du premier ministre canadien ne rencontrèrent aucun appui à la conférence impériale.

PREFERENCE RECIPROQUE

(Cable de la Presse Canadienne)
GLASGOW, Ecosse, 17. — Dès le début de la Conférence Impériale, les Dominions ont donné à entendre que la seule préférence d'une valeur substantielle pour eux serait une préférence comportant un droit défini sur les aliments importés de l'étranger en Grande-Bretagne, a déclaré dans un discours ici hier soir le T. H. William Graham, président du Board of Trade.

Isolément de Bennett

"En d'autres termes on a demandé à ce pays-ci de taxer le blé importé", dit M. Graham, "et autres produits alimentaires, sans avantage immédiat quelconque pour les articles manufacturés, et probablement sans avantage ultime quelconque. Il n'est que juste de dire que les autres parties de l'Empire ne se sont pas associées avec le premier ministre Bennett pour faire cette proposition. Tout au plus ont-elles soutenu simplement que dans leur opinion ce n'est que dans les limites d'un système tarifaire comportant des taux préférentiels

que le commerce réciproque qu'elles recommandent pour le mieux être encouragé. L'imposition de droits sur les importations d'aliments aurait de dangereuses répercussions pour au moins les deux-tiers de notre commerce."

M. Graham croit que les autres Dominions réalisent pleinement la position particulière du Royaume-Uni.

CRISE AGRICOLE DANS LE PAYS

Les exportations de produits de la ferme baissent de millions de dollars tandis que les importations montent dans une même proportion sous le régime Bennett. — L'hon. Robert Weir appelle les provinces à son secours.

LOURDE PERTE EN REVENUS

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 17. — Les ministres de l'Agriculture de toutes les provinces, à l'exception du Québec, se réuniront aujourd'hui à Ottawa pour conférer avec l'honorable Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture. Des questions d'administration dans lesquelles sont intéressés les Dominions et les provinces seront discutées à cette réunion afin que soit évité autant que possible tout empiètement d'une administration sur l'autre.

L'honorable J. L. Perron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, sera empêché par la maladie d'assister à cette conférence, mais son délégué, M. J. G. Gauthier, sera représenté par deux officiers du gouvernement.

La conférence siégera à Ottawa aujourd'hui et à Toronto demain. M. Weir assistera aux cérémonies d'ouverture de la Foire Royale d'ici à Toronto demain, et les délégués feront le voyage avec lui pour continuer la conférence durant la journée.

Crise agricole

Au ministère de l'Agriculture on hésite nullement à admettre qu'il y a une crise agricole au pays. Un haut fonctionnaire de ce département disait à ce sujet: "Notre cultivateur est découragé parce qu'il sent qu'on ne s'occupe pas de lui".

La statistique fédérale vient de publier des chiffres montrant qu'au cours du mois de septembre dernier nos exportations de viande ont tombé d'un million de dollars.

Ouvrages divers

D'apologétique

A la demande de ses auditeurs, le R. P. Crenier indique diverses œuvres de solide vulgarisation.

Pour répondre aux demandes faites au cours de la causerie du jeudi 13 novembre, le R. P. Crenier est heureux d'indiquer à ses auditeurs les ouvrages suivants:

Ouvrages de solide vulgarisation: De Pulley, "La divinité de Jésus-Christ", 1 volume, 4 francs. Schmitt, "Le Christ", 12 fascicules, 12 francs. Abbé Pioger, "Le dogme chrétien et la pluralité des mondes habités", 1 volume, 12 francs.

Ouvrages techniques: De Grandmaison, "Jésus-Christ", ouvrage magistral où le savant jésuite a mis l'effort de sa vie, 2 volumes, 100 francs.

Huby, "Christus", manuel d'histoire des religions. Excellent ouvrage. Chaque article est rédigé par un savant, spécialisé dans l'étude d'une religion, 1 volume, 40 francs.

Les prochains causeries auront pour thèmes les questions suivantes: L'Incarnation était-elle nécessaire à la rédemption du genre humain? Si l'homme n'avait pas péché, Dieu se serait-il incarné?

La prochaine réunion est fixée au jeudi 27 novembre.

Drummondville

DRUMMONDVILLE, 17. — M. Camille Houde, chef de l'Opposition provinciale, a tenu une assemblée ici samedi après-midi, sur la place de l'église. M. Napoléon Garneau, ancien maire de Drummondville et président de l'association conservatrice du comté de Drummond, présidait.

M. Houde a parlé pendant environ deux heures. M. Houde a étudié ensuite différentes questions. Il parla de l'agriculture, question que M. Laurent Barre devait traiter plus longuement quelque temps après. Il a suivi en page 3.

Au moins 3,400,000 personnes "cherchant de l'emploi" sont sans travail aux Etats-Unis

(Presse Associée)

WASHINGTON, 17. — Au moins 3,400,000 personnes "capables de travailler et cherchant de l'emploi" chômaient durant le mois de septembre, d'après un estimé rendu public hier par le département du commerce.

Ce total, que l'on déclare être "le minimum probable", comprend les chômeurs sans aucun emploi et ceux dont le travail avait été suspendu, mais non les personnes qui ne travaillaient pas pendant un nombre d'heures normal durant la semaine.

"Il faut noter que ce chiffre n'est qu'un estimé", dit le département du commerce. "Il est basé sur le nombre approximatif de 2,500,000 personnes que le recensement du chômage a rapportées comme étant sans emploi en avril dernier."

Régime de prêts

(Presse Associée)
ALBANY, N. Y., 17. — Le gouverneur Roosevelt espère que les secours contre le chômage dans l'état de New-York seront basés sur un régime de prêts destinés à venir ceux qui sont sans travail.

CRISE AGRICOLE DANS LE PAYS

Les exportations de produits de la ferme baissent de millions de dollars tandis que les importations montent dans une même proportion sous le régime Bennett. — L'hon. Robert Weir appelle les provinces à son secours.

LOURDE PERTE EN REVENUS

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 17. — Les ministres de l'Agriculture de toutes les provinces, à l'exception du Québec, se réuniront aujourd'hui à Ottawa pour conférer avec l'honorable Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture. Des questions d'administration dans lesquelles sont intéressés les Dominions et les provinces seront discutées à cette réunion afin que soit évité autant que possible tout empiètement d'une administration sur l'autre.

L'honorable J. L. Perron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, sera empêché par la maladie d'assister à cette conférence, mais son délégué, M. J. G. Gauthier, sera représenté par deux officiers du gouvernement.

La conférence siégera à Ottawa aujourd'hui et à Toronto demain. M. Weir assistera aux cérémonies d'ouverture de la Foire Royale d'ici à Toronto demain, et les délégués feront le voyage avec lui pour continuer la conférence durant la journée.

Crise agricole

Au ministère de l'Agriculture on hésite nullement à admettre qu'il y a une crise agricole au pays. Un haut fonctionnaire de ce département disait à ce sujet: "Notre cultivateur est découragé parce qu'il sent qu'on ne s'occupe pas de lui".

La statistique fédérale vient de publier des chiffres montrant qu'au cours du mois de septembre dernier nos exportations de viande ont tombé d'un million de dollars.

Ouvrages divers

D'apologétique

A la demande de ses auditeurs, le R. P. Crenier indique diverses œuvres de solide vulgarisation.

Pour répondre aux demandes faites au cours de la causerie du jeudi 13 novembre, le R. P. Crenier est heureux d'indiquer à ses auditeurs les ouvrages suivants:

Ouvrages de solide vulgarisation: De Pulley, "La divinité de Jésus-Christ", 1 volume, 4 francs. Schmitt, "Le Christ", 12 fascicules, 12 francs. Abbé Pioger, "Le dogme chrétien et la pluralité des mondes habités", 1 volume, 12 francs.

Ouvrages techniques: De Grandmaison, "Jésus-Christ", ouvrage magistral où le savant jésuite a mis l'effort de sa vie, 2 volumes, 100 francs.

Huby, "Christus", manuel d'histoire des religions. Excellent ouvrage. Chaque article est rédigé par un savant, spécialisé dans l'étude d'une religion, 1 volume, 40 francs.

Les prochains causeries auront pour thèmes les questions suivantes: L'Incarnation était-elle nécessaire à la rédemption du genre humain? Si l'homme n'avait pas péché, Dieu se serait-il incarné?

La prochaine réunion est fixée au jeudi 27 novembre.

Drummondville

DRUMMONDVILLE, 17. — M. Camille Houde, chef de l'Opposition provinciale, a tenu une assemblée ici samedi après-midi, sur la place de l'église. M. Napoléon Garneau, ancien maire de Drummondville et président de l'association conservatrice du comté de Drummond, présidait.

M. Houde a parlé pendant environ deux heures. M. Houde a étudié ensuite différentes questions. Il parla de l'agriculture, question que M. Laurent Barre devait traiter plus longuement quelque temps après. Il a suivi en page 3.

Drummondville

DRUMMONDVILLE, 17. — M. Camille Houde, chef de l'Opposition provinciale, a tenu une assemblée ici samedi après-midi, sur la place de l'église. M. Napoléon Garneau, ancien maire de Drummondville et président de l'association conservatrice du comté de Drummond, présidait.

M. Houde a parlé pendant environ deux heures. M. Houde a étudié ensuite différentes questions. Il parla de l'agriculture, question que M. Laurent Barre devait traiter plus longuement quelque temps après. Il a suivi en page 3.

Drummondville

DRUMMONDVILLE, 17. — M. Camille Houde, chef de l'Opposition provinciale, a tenu une assemblée ici samedi après-midi, sur la place de l'église. M. Napoléon Garneau, ancien maire de Drummondville et président de l'association conservatrice du comté de Drummond, présidait.

SOLLOWAY ET MILLS AURAIENT SU LEURS SENTENCES D'AVANCE

(Presse Canadienne)

TORONTO, Ont., 17. — Des allégations attribuées à M. S. C. Tweed, député libéral provincial de Waterloo-Nord, à l'effet que I. W. C. Solloway et Harvey Mills, têtes dirigeantes de l'ancienne grande firme de courtage de ce nom, connaissent le montant des amendes qui leur seraient imposées avant que la sentence n'ait été prononcée aux Assises d'automne ici le 2 octobre, ont été déclarées erronées hier soir par M. Arthur G. Sloght, C.R., avocat des ex-courriers en mines.

On a rapporté que M. Tweed aurait dit, dans un discours à Woodstock, que Solloway et Mills étaient arrivés en Cour le 2 octobre avec des chèques couvrant le montant de leurs amendes avant que le juge n'ait fait connaître ce montant en rendant sa sentence.

L'HYDRAVION RETARDERAIT SON ENVOLEE

La conduite plus ou moins bonne du Do-X et la saison avancée rendent l'entreprise périlleuse.

GRANDS RISQUES

(Presse Associée)
BORDEAUX, France, 17. — On est de plus en plus enclin à croire ici que l'hydravion transatlantique "Do-X" les gigantesques hydravions allemands, n'aura pas lieu avant le printemps prochain.

Dans les milieux de l'aviation ici, on déclare que les moteurs de l'avion n'ont pas fonctionné aussi bien qu'on l'avait espéré, et que l'équipage de l'hydravion souffrait trop des conditions de la plus en plus défavorables de la température à cette saison-ci de l'année pour prendre le risque d'un voyage aussi périlleux, alors que la courte envolée de l'hydravion à Bordeaux n'a pu être complétée sans contrariétés. On fait observer que bien que le "Do-X" ait été construit pour voler à une vitesse de 125 milles à l'heure, il n'a pas encore atteint une moyenne de 100 milles.

Optimisme de Dornier

Le Dr J. M. Claude Dornier, architecte et constructeur de l'avion, insiste sur le fait que l'envolée n'a pas été abandonnée, mais qu'une décision définitive à ce sujet sera prise à Lisbonne, d'où le "Do-X" devait partir pour Horta, Açores, première escale de l'envolée transatlantique projetée.

Comme preuve de son optimisme, il a cablé hier à Horta pour demander qu'un navire-citerne se tienne au large de cette île le 23 novembre prochain à charge à bord du "Do-X" 15,000 litres de gazoline et 1,000 litres d'huile.

Optimisme de Dornier

Le Dr J. M. Claude Dornier, architecte et constructeur de l'avion, insiste sur le fait que l'envolée n'a pas été abandonnée, mais qu'une décision définitive à ce sujet sera prise à Lisbonne, d'où le "Do-X" devait partir pour Horta, Açores, première escale de l'envolée transatlantique projetée.

Comme preuve de son optimisme, il a cablé hier à Horta pour demander qu'un navire-citerne se tienne au large de cette île le 23 novembre prochain à charge à bord du "Do-X" 15,000 litres de gazoline et 1,000 litres d'huile.

Optimisme de Dornier

Le Dr J. M. Claude Dornier, architecte et constructeur de l'avion, insiste sur le fait que l'envolée n'a pas été abandonnée, mais qu'une décision définitive à ce sujet sera prise à Lisbonne, d'où le "Do-X" devait partir pour Horta, Açores, première escale de l'envolée transatlantique projetée.

Comme preuve de son optimisme, il a cablé hier à Horta pour demander qu'un navire-citerne se tienne au large de cette île le 23 novembre prochain à charge à bord du "Do-X" 15,000 litres de gazoline et 1,000 litres d'huile.

Optimisme de Dornier

Le Dr J. M. Claude Dornier, architecte et constructeur de l'avion, insiste sur le fait que l'envolée n'a pas été abandonnée, mais qu'une décision définitive à ce sujet sera prise à Lisbonne, d'où le "Do-X" devait partir pour Horta, Açores, première escale de l'envolée transatlantique projetée.

Comme preuve de son optimisme, il a cablé hier à Horta pour demander qu'un navire-citerne se tienne au large de cette île le 23 novembre prochain à charge à bord du "Do-X" 15,000 litres de gazoline et 1,000 litres d'huile.

L'ENQUÊTE SE TENDRA DEMAIN SUR LA TRAGÉDIE DE HEREFORD

LE SORT DES EMPLOYÉS EN JEU, CE SOIR

Le conseil recevra les rapports du greffier et du trésorier sur le travail des fonctionnaires, le samedi.

UNE RECOMMANDATION

Les échevins auront ce soir leur réunion régulière du conseil, à l'hôtel de ville. Le feuillet du jour renferme seulement des questions de routine. Un rapport cependant promet des développements, c'est celui de MM. Antonin Deslauriers, greffier, et Léonard Préfontaine, trésorier, de la ville, sur le travail des employés municipaux le samedi après-midi.

Ce rapport a été demandé par le conseil municipal, à la dernière séance, à la suite d'une motion de l'échevin F. H. Bradley, qui a mis fin à l'alternance entre deux échevins. Les deux fonctionnaires supérieurs de la ville vont recommander, selon les renseignements que nous avons obtenus de bonne source, le maintien de la coutume qui permettait aux employés de faire leur travail le samedi après-midi, tout en laissant les bureaux ouverts avec deux ou trois employés qui se succédaient à tour de rôle tous les six ou sept semaines.

Une suggestion

Depuis le milieu d'octobre, les employés se rendent tous à l'hôtel de ville le samedi après-midi et travaillent comme un jour ordinaire jusqu'à cinq heures. Ce changement fut opéré par une motion que le conseil a adoptée au mois d'octobre. Un échevin a combattu cette réforme à chacune des séances du conseil par la suite et récemment il a suggéré que les employés municipaux travaillent le vendredi soir de 7 à 9 heures au lieu du samedi après-midi; cette motion a été mise à un vote et finalement elle fut rejetée à la commission de finance en attendant un rapport sur la question de la part de MM. Deslauriers et Préfontaine. C'est ce rapport qui sera présenté ce soir au conseil.

UN POISSON QUI SERT DE MONNAIE

Voilà encore à quoi sert le goémon chez les Indiens, mais il est surtout employé aujourd'hui comme nourriture

Si quelqu'un s'avait de demander à un Indien de la côte occidentale la désignation des substances comestibles, susceptibles d'être extraites de l'océan, il y a tout lieu de penser que le goémon serait une des premières à figurer sur cette nomenclature alimentaire.

Jadis, le goémon tenait lieu de monnaie chez les Indiens de la Colombie britannique en ce sens qu'il était utilisé, dans une certaine mesure, comme article d'échange entre les tribus septentrionales de l'intérieur et les tribus disséminées sur le littoral. Ce mode de trafic est pratiquement disparu aujourd'hui, mais si le goémon ne sert plus de monnaie, il n'en reste pas moins un article alimentaire chez les Indiens. Chez les Indiens de la côte septentrionale, surtout, le goémon est l'objet d'un traitement spécial consistant en des opérations de pressage et de séchage qui en assurent la conservation pour une période considérable. Sa valeur comestible tient vraisemblablement dans une mesure appréciable, à sa teneur en iode, élément dont certaines des propriétés ont pour effet de sauvegarder l'organisme humain contre des affections comme le goitre, par exemple. Au demeurant, il convient de signaler ici que la chair des poissons de mer comporte toujours un pourcentage important d'iode, ce qui est une des raisons qui porte les autorités médicales et hygiéniques à préconiser la consommation fréquente de cette substance.

Comme question de fait, les Indiens ne sont pas les seuls à commercer du goémon. Nombreuses sont au Canada les personnes qui font usage d'algues séchées, si bien qu'en 1929 les producteurs purent en écouler plus de 100,000 livres sur les marchés à un prix supérieur à \$10,000. Sur le littoral atlantique du Canada, certains industriels fabriquent une farine en mélangeant le varech et les algues de poisson. Le produit, qui résulte de ce procédé, est utilisé avec avantage dans l'alimentation des bestiaux et des oiseaux de basse-cour. Jusqu'aujourd'hui, le goémon n'a été l'objet d'un traitement industriel sur la côte occidentale du Canada.

FERMETURE DE BANQUES DANS L'ILLINOIS

QUINCY, Ill., 17. — Trois banques de Quincy sont aux mains d'examineurs de banques aujourd'hui; deux institutions affiliées dans de petites villes de l'Illinois et du Missouri sont fermées et les autres institutions bancaires de cette ville-ci ont fermé leurs portes sans transférer les affaires ordinaires du samedi soir, après avoir été l'objet de retraits d'argent plus considérables que d'habitude dans la journée.

CLOTURE DE LA TOMBOLE AU PROFIT DE L'HÔTEL-DIEU

C'est ce soir que se terminera, à la salle de l'Hôtel de Ville, la grande Tombola au profit de l'Hôtel-Dieu, par un tirage de \$1,000, \$500, et \$200.

Qui gagnera le coffre en or n'ouvrant solide contenant un trousseau de maison d'une valeur de \$500.00?

Vente à l'enchère ce soir des 9 heures de jolis articles seront vendus à vil prix.

Tous sont invités.

RENDEMENTS DE CÉRÉALES DANS NOTRE RÉGION

Les Cantons de l'Est donnent la meilleure moyenne de la province sous le rapport des grains mélangés.

RAPPORT OFFICIEL

Le Bureau Fédéral des Statistiques section de l'Agriculture, publie par la province de Québec une estimation finale du rendement moyen par acre des diverses céréales, blé, avoine, orge, seigle, lin, sarrasin, maïs, fèves et pois.

On constate un rendement plus élevé que celui de 1929 et de la moyenne décennale 1920-1930, pour le blé, l'avoine, l'orge, le sarrasin et le maïs; l'augmentation n'est guère considérable sur le rendement de l'année 1929, à la diminution pour le seigle, le lin, les pois et les fèves.

Voici les chiffres comparatifs des moyennes de production des diverses céréales dans Québec, en 1930, en 1929 et pour la période 1920-1930.

Blé, 17.9 boisseaux à l'acre, contre 17.1 en 1929 et 16.4, moyenne des dix ans de 1920 à 1930. Les Cantons de l'Est ont dépassé cette moyenne avec 18.4; la région des Bois-Francs a donné cependant une plus faible moyenne avec 16.3.

Avoine, 26.8 boisseaux contre 26.0 en 1929 et 26.7, moyenne de dix ans. Les Cantons de l'Est ont donné un rendement moyen de 29.6, soit trois boisseaux de plus à l'acre que la moyenne de la province; les Bois-Francs arrivent avec une production moyenne de 26.1 boisseaux.

Orge, 23.2 boisseaux, contre 22.8 en 1929 et 23.3, moyenne de dix ans. Dans les Cantons de l'Est, on relève une moyenne de 23.9 boisseaux à l'acre et dans les Bois-Francs, 22.3.

Seigle, 15.1 boisseaux par acre, contre 15.4 en 1929 et 15.3, moyenne de dix ans. Il ne se sème pas dans les Cantons de l'Est ni dans les Bois-Francs.

Lin, 8.7 contre 12.1 en 1929 et 10.7, moyenne de dix ans. Les Bois-Francs ont obtenu un rendement très favorable de 11.3 boisseaux à l'acre.

Fèves, 16.3 boisseaux à l'acre, contre 15.5 en 1929 et 15.3, moyenne de dix ans. Dans les Cantons de l'Est, la moyenne fut de 14.2 et dans les Bois-Francs, 14.9.

Pois, 16.3 boisseaux, contre 17.1 en 1929 et 17.4, moyenne de dix ans. Les Cantons de l'Est ont donné une moyenne inférieure avec un rendement de 13.4 boisseaux à l'acre et les Bois-Francs une moyenne légèrement supérieure de 14.9 boisseaux.

Sarrasin, 22.9 boisseaux contre 21.9 en 1929, et 23.1 moyenne de dix ans. Dans les Cantons de l'Est, la moyenne de rendement fut de 22.0 et dans les Bois-Francs elle fut beaucoup meilleure à 25.9 boisseaux à l'acre.

Grains mélangés, 35.2 boisseaux par acre, contre 26.4 en 1929 et 26.6, moyenne de dix ans. Sous ce rapport, les Cantons de l'Est ont donné une forte moyenne de 31.2 boisseaux à l'acre et les Bois-Francs seulement 16.0 boisseaux.

Maïs à grain, 23.7 contre 22.9 en 1929 et 26.5, moyenne de dix ans. Les Cantons de l'Est ont donné une moyenne de 23.2 boisseaux à l'acre et les Bois-Francs ont également de fortes moyennes, la région n'étant dépassée que par celle du sud-est de Montréal et de la vallée de l'Outaouais. Les Bois-Francs détient le record du meilleur rendement de sarrasin de la province, avec 25.9 boisseaux à l'acre.

REORGANISATION DANS LA MARINE DES ETATS-UNIS

(Presse Associée)

NEW-YORK, 17. — L'Institut de Navigation Américain annonce qu'il a élaboré un programme dans le but d'établir la marine marchande des Etats-Unis sur une base plus ferme en la rendant moins dépendante de l'aide du gouvernement.

L'Institut récemment constitué de vingt-cinq membres, de compensation de renseignements techniques et généraux qui profiteraient à toute l'industrie. On projette d'appliquer aux voies de navigation les mêmes méthodes qui ont fait le succès d'autres industries. Des experts techniques seront engagés pour s'occuper des problèmes d'organisation, d'opération et de finance des compagnies engagées dans les transports maritimes.

Neuf témoins au moins seront entendus demain après-midi à la suite de la mort de René Molloy.

NOUVELLES PREUVES

L'enquête du coroner sur le drame de Herford, survenu dimanche soir de mardi à mercredi et à la suite duquel un jeune homme de Norton Mills, Henry Molloy était trouvé mort d'une balle au cœur, aura lieu demain après-midi à Coaticook à deux heures sous la présidence du notaire Léonidas Bachand. On prévoit que l'enquête sera très longue vu que le nombre des témoins importants est déjà de huit. Les cinq témoins détenus depuis mercredi soir dernier à la prison commune du district à Sherbrooke sont: dans ce nombre, mais on ignore les noms des autres personnes qui sont à la disposition des officiers pour l'enquête. Une séance du soir sera vraisemblablement nécessaire et il n'y aurait rien de surprenant à ce que l'enquête se prolonge jusqu'à jeudi matin. Les officiers qui enquêtent sur les faits depuis bientôt une semaine semblent avoir réuni tous les témoins susceptibles d'apporter quelque éclaircissement dans cette affaire et des développements fort importants ne paraissent pas de suivre l'enquête du coroner.

Rapport de l'autopsie

Les détectives Hector Dorais et René Lashier, de la Sûreté Provinciale, qui s'occupent de l'affaire, ont reçu ce matin les conclusions de l'autopsie faite par le Dr Wilfrid Derome, de Montréal. Le rumeur veut que les détectives aient mis la main sur d'autres pièces à conviction qui seraient produites à l'enquête et parmi lesquelles se trouverait une carabine. La version du Dr Wilfrid Derome, de Montréal, médecin-légiste qui a fait l'autopsie du cadavre de Molloy, est attendue avec impatience. On sait que le Dr Derome a fait des études spéciales sur le cœur et la cervelle de la victime, lesquels furent apportés au laboratoire de Montréal.

On saura après l'enquête du coroner si la Couronne entend procéder aux Assises actuelles dans cette cause sensationnelle; on dépendra des recommandations faites au département du procureur-général par l'assistant-procureur à Sherbrooke.

LA POLICE DOIT RETABLIR LE CALME A L'ASSEMBLEE DE HOUDE A QUEBEC, HIER

(Suite de la 1ère)

parla aussi de colonisation. Il demanda au peuple présent de demander à leur député combien de Canadiens avaient quitté les terres pour l'étranger ou pour les terres des villes. «Il ne pourrait répondre à ceci», dit M. Houde, «Le gouvernement n'a pas de statistiques. Mais demandez combien d'Américains viennent ici durant la saison du tourisme. Les chiffres sont là».

LES ECOLES JUIVES

M. Houde parla ensuite de la loi des écoles juives. Il dit: «M. David a tenté de devenir ministre de l'Instruction publique. Il y a eu des luttes dans le passé pour le conseil de l'Instruction publique. Ces luttes, nous les continuerons. Le Conseil de l'Instruction publique nous suffit.

M. Houde parla ensuite de la loi des écoles du travail, la déclarant une loi déficiente.

Le chef de l'Opposition traita également de la question des pensions aux vieillards, aux veuves et aux orphelins. Les autres orateurs furent MM. Napoléon Garneau, Joseph Marier, Martin Fisher, Laurent Barré et autres.

M. Aime Guertin, député de Hull, a tenu une assemblée à Valleyfield et a surtout traité des pouvoirs électoraux.

—Lisez les annonces chaque jour vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à satisfaire vos désirs et à résoudre le problème des prix à payer.



Le modernisme s'est implanté dans l'architecture religieuse en Europe et l'on voit dans cette vignette de l'église St-Wenzel à Prague, en Bohême une de ses applications.

Un jeune immigrant anglais, employé sur une ferme de St-Armand, se suicide

(Spécial à la Tribune)

ST-ARMAND, 17. — Le docteur Homer E. Mitchell, coroner de Bedford, a rendu un verdict de suicide, samedi, dans le cas du jeune Cyrus Chester, âgé de 15 ans, garçon de ferme à l'emploi de Philip C. Luke, cultivateur de St-Armand, qui fut trouvé pendu dans une remise à bois, vendredi soir.

Le coroner apprit, au cours de son enquête, que le jeune homme était venu au pays au mois de juillet, d'Angleterre pour demeurer son père, sa mère et un frère. Il fut placé chez M. Luke par l'entremise de la Société d'Immigration et de Colonisation de Montréal et paraitrait satisfait de son nouvel emploi, bien qu'il éprouvât de l'ennui. Vendredi soir M. Luke et sa famille se rendirent au cinéma et invitèrent le jeune Chester à se joindre à eux; mais il refusa. A leur retour vers 10 h. 30, ils constatèrent de la lumière dans la cuisine et dans d'autres parties de la maison et découvrirent le jeune domestique pendu dans la remise à bois.

Le Dr Montgomery, de Phillipsburg, fut aussitôt appelé et détacha le corps inanimé; puis il avertit le coroner Mitchell.

LA POLOGNE NE SUBIRA PAS DE DICTATURE

Le maréchal Pilsudski n'obtient pas une majorité suffisante pour amender la constitution.

ELECTIONS HIER

(Presse Associée)

VARSOVIE, Pologne, 17. — Les rapports presque complets de l'élection parlementaire d'hier indiquent aujourd'hui que le gouvernement du maréchal Pilsudski a obtenu une bonne majorité au Sénat, mais non la majorité des deux tiers qu'il désirait dans le but d'amender la constitution.

Le parti ministériel a obtenu 247 sièges contre 118 qu'il détenait dans l'ancien parlement. La nouvelle Chambre comprendra aussi 78 démocrates-nationaux, 62 Ukrainiens, Russes Blancs, 21 démocrates-chrétiens, 13 Juifs, 7 Allemands et cinq communistes.

MARQUAGE DES MORUES EN NOUVEAU-ECOSSE

Quatre morues, qui avaient été marquées par certains membres du personnel de l'Office de Biologie du Canada en l'été de 1927 et libérées en d'autres secteurs du littoral de la Nouvelle-Ecosse, furent reprises il y a quelques mois par des pêcheurs en exercice d'exploitation dans les eaux sises au large de Chéticamp, comté d'Inverness, N.E.

Ces poissons étaient du nombre de ceux qui furent étiquetés en juillet et août 1927 dans le cours des opérations de marquage exécutées en vue de préciser les migrations et déplacements des morues et d'autres poissons. Une des quatre morues repêchées avait été remise en liberté sur le haut-fonds Canouse, sis au large de Canouse; une autre, à quatre milles au nord-est de Glace-Bay; et les deux autres à quatre milles au large de la pointe de la péninsule de la baie de la Nouvelle-Écosse.

—Lisez les annonces chaque jour vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à satisfaire vos désirs et à résoudre le problème des prix à payer.

LE CLIMAT EMBROUILLE LA CONFERENCE

La conférence de la table ronde entre Anglais et Hindous à Londres s'ouvre sous un ciel sombre, ce matin.

A L'OEUVRE

(Par George Hamilton, de la Presse Canadienne)

LONDRES, 17. — Par un des plus drames brouillards que l'on voit à Londres, les délégués à la conférence indienne de table ronde se sont réunis ce matin, au palais de St-James, pour leur première séance d'affaires.

La température était de nature à décourager les robustes insulaires anglais eux-mêmes. Un manteau grisâtre planait au-dessus de la grande cité. Les ombres murales du vieux palais, lequel a connu des siècles agités, semblaient se dresser et sembleraient encore à la mode de l'habitude. Le pas des sentinelles, revêtues de grands paletots, semblait un peu plus lourd que d'habitude, lorsqu'elles rebroussaient chemin à l'extrémité de leur marche.

Dans la cour des ambassadeurs où se réunissent les délégués, on pouvait voir les Orientaux mais à la réminiscence de l'Occident. Son Altesse l'Agha Khan, chef spirituel de millions de musulmans, portait un léger paletot et un chapeau melon. Les princes indiens portaient des turbans multicolores, mais étaient revêtus du «morning». Des serviteurs les aidèrent à descendre de leurs autos.

Autres délégués

Non loin d'eux se trouvaient les délégués d'une autre Inde — délégués qui n'avaient pas même l'honneur de voyager en taxi — les délégués de l'Inde qui occupent le dernier échelon d'un itinéraire qui va aux deux femmes déléguées de l'Inde, frissonnant de froid, ainsi que les délégués anglais, travailleurs, libéraux et conservateurs. Le premier ministre Ramsay MacDonald se rendit à pied de Downing Street au palais.

Mais si la température en ville était dégoûtante, l'intérieur du palais resplendissait de lumière et de confort. La conférence se réunissait dans la salle de la reine Anne, où la conférence navale a tenu ses séances précédentes. Le grand foyer de l'époque géorgienne était en forme de bienvenue. Des poches de chaleur chauffaient la salle. Et comme les délégués prenaient place autour de la table, un joyeux musique se fit entendre. Les «Coldstream Guards» procédèrent à la relève des gardes sur le square en face du palais. Mais cette musique n'avait rien de commun avec le brouillard de Londres ou les luttes intestines entre musulmans et hindous. C'était la valse du «Danube bleu».

La conférence commence

LONDRES, 17. — Par un brouillard épais qui pénétra même à l'intérieur du palais St-James, la conférence en table ronde sur le statut futur de l'Inde s'est réunie ce matin pour une séance de travail réel.

Le lieu de la réunion est le salon de la reine Anne, où s'ouvrit la conférence navale en janvier dernier. Lorsque le premier ministre Ramsay MacDonald, président de la conférence, prit son siège, il y avait là 150 personnes dans la salle, dont 86 délégués et la balance des secrétaires. Mais l'aspect des deux conférences différait peu, si ce n'est par la présence d'Indiens portant le turban.

M. MacDonald, habillé au climat de l'Angleterre, se rendit à pied de Downing Street au palais, mais les Hindous, accoutumés à un climat plus chaud, arrivèrent en autos, et semblaient beaucoup souffrir du froid. Ils étaient beaucoup plus nombreux que les grands paletots dont ils étaient revêtus.

LES FRUITS DE L'ONTARIO SUR UN NOUVEAU MARCHÉ

La division fédérale des fruits a organisé le mois dernier à titre d'essai une expédition de fruits de pommes et de pêches sur les Antilles britanniques. Cette expédition est partie d'Halifax sur le C. G. S. «Lady Hawkins» le 18 septembre. Le premier rapport reçu par la Division des fruits sur l'expédition le 8 octobre était sous forme d'une note de commande. La nouvelle expédition partira par le prochain navire pour Port d'Espagne, la Trinité. Il est évident que les fruits canadiens sont appréciés pour leur qualité par les Antilles britanniques. (Publié par le Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.)

30 TÉMOINS SERONT ENTENDUS DANS LA CAUSE DE POLQUIN

Cette affaire de meurtre viendrait devant les Assises, cette semaine. — Trouvé coupable de faux prétextes.

CAUSE DE VIOL

Les petits jurés ont rendu un autre verdict de «coupable» ce matin à la reprise des séances aux Assises Criminelles, dans la cause de Georges Rodrigue, de Cookshire, accusé de faux prétextes. Le procès de Rodrigue avait été ajourné à ce matin à la demande de la défense qui désirait se procurer un dernier témoin, M. Zéphirin Rodrigue, père de l'accusé, M. Rodrigue a été entendu ce matin et la défense déclara ensuite sa preuve close. A onze heures moins vingt-cinq, les jurés se retirèrent dans leur chambre pour délibérer et un demi-heure plus tard ils rendaient un verdict de coupable.

Me Wilfrid Lazare, demanda ensuite l'ajournement à deux heures alors que sera appelée la cause d'Adelard Cayer alias Carlier, de Magog, accusé de viol. Le procès de Cayer poursuivra très probablement à huis-clos et le procès durera, croit-on une journée et demie.

Mercredi matin, à moins d'événements imprévus, commencera la cause d'Antonio Polquin, accusé de meurtre de sa femme Marie Carrière. Le procès de Polquin sera délégué à Sherbrooke la veille du Jour de l'An dernier. On ignore quelle sorte de preuve tentera de faire Me Armand Rousseau, procureur de l'accusé, mais il sera bien entendu qu'il donnera un grand nombre de témoins qui seront entendus, trente, dit-on, les procédures ne se termineront pas avant vendredi soir ou samedi matin.

Le procès de Rodrigue

A la reprise du procès de Rodrigue ce matin, M. Séraphin Rodrigue, père de l'accusé, fut le premier témoin. Appelé dans la boîte par la défense, M. Rodrigue déclara qu'il connaissait M. Joseph Bolduc, qui porta plainte dans cette cause, lors de l'achat de la terre de l'accusé. Plus tard, le témoin rencontra aussi Bolduc quand son fils bien-aimé était un cheval. L'accusé dit alors à Bolduc qu'il n'avait pas d'argent et Bolduc lui promit qu'il lui aiderait à acheter le cheval.

La défense déclara alors sa preuve close et M. Rodrigue déclara pour l'accusé et M. Bolduc pour la Couronne, adressèrent la parole aux jurés suivis du président du tribunal, l'hon. juge C. D. White, qui prononça une courte charge. Les jurés se retirèrent ensuite à leur chambre pour délibérer et ils revinrent au prétoire pour rendre un verdict de coupable après vingt-cinq minutes de délibérations.

UN OFFICIER EST TRAHI PAR DEUX DE SES MEILLEURS AMIS

L'assistant-administrateur de la prohibition à New-York donne à boire à deux amis et est suspendu.

(Presse Associée)

BOSTON, Mass., 17. — Le «Boston Evening Herald» déclare que M. James J. Donovan, assistant-administrateur de la prohibition à New-York qui demeure ici, a admis avoir été suspendu parce qu'il avait donné une consommation à deux supposés amis qu'il découvrit subitement avoir été inutiles à obtenir des preuves contre lui.

Donovan était l'assistant en chef de Maurice Campbell, administrateur de la prohibition pour New-York, qui abandonna son poste l'autre jour après avoir refusé d'être transféré à Boston.

Donovan affirme, dit l'«American» que Campbell avait été «forcé de démissionner parce qu'il mettait en vigueur la loi de prohibition à New-York, et il n'était que naturel», ajoute-t-il, «que son aide principal soit bien vite à la même voie».

L'«American» dit qu'on a pris tous les moyens possibles de garder secrets jusqu'après l'élection la suspension de Donovan, mais que ces efforts échouèrent lorsqu'il devint généralement connu qu'il était en cette ville et depuis vendredi dernier, l'administrateur Andrew Mc Campbell, qui a succédé à Campbell, a finalement admis que Donovan était suspendu de ses fonctions.

«Il n'y a aucun mystère particulier dans cette affaire, et heureusement on ne peut porter d'accusations scandaleuses contre moi», déclare Donovan.

«L'accusation contre moi est d'avoir pris un verre de liqueur et d'avoir donné une coupe de consommations à deux hommes que j'avais toujours considérés comme d'intimes amis personnels et qui, j'ai appris depuis, travaillaient pour des officiers supérieurs du département à obtenir des preuves à l'appui d'une accusation que l'on désirait porter contre moi».

«Tout ceci se passa il y a deux mois», dit Donovan d'après l'«American».

«Depuis le milieu de juillet dernier, l'administrateur Andrew Mc Campbell cherchait à me faire des critiques de sa part certain de cela. Un enquêteur fédéral, Kubler, était en charge de l'enquête ans mon cas et j'ai réussi à induire mes deux meilleurs amis à faire l'enquête pour lui».

«Ces deux hommes vinrent me voir au bureau, à New-York. Je les invitai à dîner chez moi. L'un d'eux me demanda si je buvais quelque chose, et je répondis «non, pas depuis près de deux ans». Ils me supplèrent de leur donner une consommation, et je fus aller chez un volait emprunter une chopine de liqueur, à même laquelle nous primes chacun deux consommations».

La température en ville et ailleurs

La température se maintient à la hausse, établissant une différence assez remarquable avec les chiffres de l'an dernier pour le milieu de novembre. Le mercure marquait 55 degrés au maximum et 44 au minimum hier au bureau météorologique de la Ferme Expérimentale de Lennoxville. L'an dernier pour la période correspondante, ces chiffres étaient de 43 et 27 respectivement.

De la neige dans l'Ouest

(Presse Canadienne)

WINNIPEG, 17. — L'hiver a surpris la province du Manitoba en fin de semaine. Un manteau blanc d'un demi-pied d'épaisseur recouvrait aujourd'hui la plupart des régions du sud de la province, mais la pluie a déjà commencé à faire fondre cette neige. Quoique la température se maintienne douce dans cette province, un temps beau et froid favorisera la plus grande partie des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Des routes furent obstruées dans certaines régions rurales du Manitoba quand tomba la première et véritable bordée de neige. La température à Winnipeg variait entre 28 et 32 et les records dans d'autres parties de la province étaient à peu près les mêmes.

Sur la ville de Calgary avait une température en bas de zéro avec 2 degrés.

	8 a.m.	Max.	Min.
Prince Rupert	34	40	32
Victoria	36	44	36
Kamloops	26	34	24
Calgary	12	28	8
Edmonton	4	24	4
Winnipeg	28	32	28
St-Mary	42	52	42
Toronto	50	60	50
Kingson	54	60	50
Ottawa	46	48	44
Montréal	48	46	46
Québec	36	38	36
St-Jean, N. B.	30	30	28
Halifax	30	46	28
St-Jean T. N.	38	36	36
Détroit	54	56	52
Chicago	56	56	52
Charlottetown	40	48	32
Saskatoon	—	30	10
Jasper	18	30	18
Moncton	22	32	22

L'OUEST, PRIS DE PANIQUE

(Suite de la 1ère)

l'esprit la présente situation anormale du marché du grain et afin de rassurer les intérêts, les sept banques qui financent les pools décident d'annoncer catégoriquement qu'il n'y aura pas de ventes forcées de grain pour livraisons futures par les pools.

Blé abandonné

Le déclin des prix du blé qui est descendu samedi à 60 cents pour le No. 1 Northern, donne un regain de vigueur à la suggestion d'abandonner le blé non battu dans les champs de l'Ouest. Aux bas prix actuels, prétendent les millions de boisseaux de grain devront être abandonnés sans être battus, parce que les frais du battage et du halage absorberaient une portion trop considérable du paiement qu'on en peut obtenir à l'élevateur.

Déclins injustifiables

(Presse Associée)

WASHINGTON, 17. — La Grain Stabilisation Corporation était représentée à la Bourse du blé ce matin et était déterminée à «mettre fin aux ventes dues à la panique, afin de prévenir de nouveaux déclin injustifiables dans les prix domestiques».

Après avoir conféré avec M. George S. Minor, général-gérant de la corporation, le président du Farm Board, M. Legge, a annoncé, hier soir, que la démolition du marché mondial du grain a rendu de nouveau nécessaire l'intervention de la corporation.

L'ACTUALITE A ST-LUDGER

(De notre correspondant)

ST-LUDGER, Frontenac, 17. — Ces jours derniers M. Rolland Talbot, de Sherbrooke, et M. Joseph Ruel, de Lac Mégantic, étaient en visite chez M. Noël Roy et Georges Bolduc.

—Mlle Rose Anna Dorval et M. M. Hector Dorval de St-Sébastien, M. M. Joseph Roy, de St-Evariste, visitaient MM. Georges et Dominique Bolduc dernièrement.

—M. P. Vallée et Henri Giguère de Lac Mégantic, visitaient M. et Mme Omer Giguère, dernièrement.

—Mlle Eugénie Lapierre, de Saint-Sébastien, passe quelques jours chez M. Noël Roy.

—Mlle Antoinette Beaudoin, de Québec, est actuellement chez son père M. Édouard Beaudoin.

—M. Joseph Pilon, de St-Sébastien, visitait Mlle Jeanne Dubas, le 2 novembre.

—M. Paul Richard, de St-Sébastien, était l'hôte de Mlle Irène Pénin ces jours derniers.

—MM. Joseph et Henri Boulanger, de St-Sébastien étaient les invités de Mlle Cécile et Marie-Louise Blais, dernièrement.

—Mlle Eugénie Lapierre et M. A. Bolduc en voyage d'affaires à Lac Mégantic.

—Mlle Noëlla Leblanc est revenue au milieu des siens après un long séjour à Hull.

—Mlle Jeanne Dallaire, institutrice à Spaulding, passe quelques jours chez son père M. Joseph Dallaire.

—MM. Alfred et Lucien Leblanc, Louis Dallaire, Gérard Cléche et E-

Personnelles

—Mlle May Maguire, de la rue Québec, est à Montréal pour quelques mois.

—M. Fernand Salvail, de cette ville, a visité ses parents à Weedon.

—M. A. P. Martel, de Stratford Centre a fait un court séjour en ville, par affaires.

—M. et Mme Louis Bergeron, des Saints-Anges, ont visité leur fille, en ville, pendant quelques jours.

—M. Armand Pélouquin et Mlle Raymond Gosselin, de Weedon ont fait un court séjour en ville.

—Mlle G. Hallé, de Waterloo, a été l'hôte de son amie, Mlle Magel, de la rue Clémenceau, pendant quelques jours.

—Mme (Dr) J. M. E. Prévoist est retournée à Montréal, après un court séjour en ville, à l'occasion du décès de Mme Gosselin.

—M. et Mme Louis Lebeau, de cette ville sont allés à Valcourt assister aux funérailles de M. Jos Lebeau.

—M. et Mme Gervais Labbé, Mlle Georgina Labbé et M. Gérard Labbé, de Windsor Mills visitent des parents et des amis en ville, hier.

—M. et Mme Auguste Perrault, de cette ville, ont été les hôtes de M. et Mme Wilfrid Jourdain, d'East-Ann, ces jours derniers.

—Mlle N. Préfontaine est retournée à Kingsley Falls après avoir visité des parents et des amis en notre ville et à Montréal.

—M. et Mme J. Huot et M. et Mme Ovide Hallé, de cette ville ont visité leurs parents à Stratford Centre.

—M. et Mme E. E. Prévoist, de la rue Peel sont de retour de Québec où ils ont été les hôtes de M. et Mme Jules Prévoist.

—Mme E. E. Spafford, d'East Broughton, a passé la fin de la semaine chez sa mère, Mme O'Donnell de l'avenue Bowen-Sud.

—M. et Mme Moïse Sabourin, M. et Mme J. Dionne, de cette ville, ont été les hôtes de M. et Mme Jean-Baptiste Mailhot à St-Elie d'Orford.

—M. Léon Fautoux, Mlle Philomène Porras et Thérèse Favreau, de St-Malo d'Acadia, ont visité des amis en ville, au cours de la semaine.

—M. et Mme Joseph Codère et Mlle Augustine, Eugénie, Corinne, Bernadette et Cécile Codère, de la rue Sanborn, ainsi que Mlle Thérèse et Lucienne Bourgoin, de Montréal, sont de retour d'Atlantic City et New York, où ils ont fait un séjour de trois semaines.

—M. et Mme Albert Robert font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée à St-Jean l'Évangéliste, sous les noms de Raymond-Marie-Claire. —Albert Perrain et marianne, M. et Mme C. Morin, de Baldwin, Mill, oncle et tante de l'enfant. Portait l'enfant: Mme Léopold Chartier, grand-mère maternelle de l'enfant.

—M. et Mme J. Léandre Côté, de Beauport-Est, visitent M. et Mme Gosselin Lapointe, parents de Mme Côté.

—M. Louis Gagnon, de Way's Mill, visitait des amis en ville.

—Mlle J. F. L. Dubreuil de Montréal, en promenade chez Mme T. J. B. Trépanier, son père.

—Mme Joseph Boivin, de Montréal et ses enfants, visitaient M. N. L. Vincent, mère de Mme Boivin.

—M. Aurélie Ruel, de Barre, Vt., passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Alfred Ruel.

—Mlle Aurèle et Rose Tremblay se rendaient à Sherbrooke par affaires, dernièrement.

—M. Nap. Aulet, de Sherbrooke, passe la semaine chez ses parents, M. et Mme Jos Aulet.

—M. Alphonse Major, de la Saskatchewan, est arrivé en ville pour passer quelques temps chez son fils, M. M. Major.

PAIN

au lait
aux raisins
au son
Pain de maison
Cuit sur la sole

Livré frais chez vous tous les jours
Pour avoir du vrai bon pain,
Téléphonez

1698

FONTAINE & FILS
LIMITÉE
249, rue King-Ouest,
Sherbrooke.

ALLY-MARTIN A
RACINE-ELY

Réceptions chez M. Ludger Martin et chez M. Arthur Ally. — Les nouveaux mariés demeureront à Stanstead.

(De notre correspondant)
RACINE-ELY, 17. — Ces jours derniers il y eut réunion de parents et d'amis chez M. Ludger Martin à l'occasion du mariage de M. Wilfrid Martin avec Mlle Béatrice Eva Ally, de St-Zéphirin, dont le mariage fut célébré en cette paroisse.

Le dîner fut servi chez M. Arthur Ally, père de la mariée et le soir il y eut réception à Racine-Ely chez M. Ludger Martin.

Parmi les invités on remarquait les mariés, M. et Mme Wilfrid Martin, M. et Mme Roland Martin, Mlle Rosa Ally, Mlle Béatrice Ally, M. et Mme Xavier Lussier, M. et Mme Arthur Ally, M. et Mme E. Lamarque, M. et Mme Adélaïde Martin, M. et Mme Omer Martin, M. et Mme Eugène Martin, M. et Mme Léon Martin, de Stanstead, M. et Mme Ulric Ferland, M. et Mme Ernest Martin, M. Omer Martin, de Stanstead, Mlle Ruth Lemire, de Drummondville, M. Victor Champigny, Mlle Jeanne Martin, M. et Mme Samuel Grondin, M. et Mme Joseph Houle, M. et Mme Adolphe Jeanson, M. Bruno Ally, Mlle Alice Blanchette, M. Maurice Ally, Mlle Annette Grondin, M. Roland Lamarque, Mlle Rebecca Champigny, M. T. Rheaume, Mlle Gilberte Champigny, M. René Jeanson, Mlle Thérèse Lussier, M. Bruno Smith, Mlle Thérèse Jeanson, M. Edmond Jeanson, Mlle Jeanne Lemarche, M. Lucien Brison, Mlle Cécile Rivard, M. Jean-Paul Lussier, Mme David Patenaude, M. Gérard Patenaude.

Il y eut solo de violon par M. Jean-Paul Lussier et chant.

Les mariés reçurent de riches cadeaux. Ils demeureront à Stanstead. Nous leur offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

—M. et Mme Adélaïde Martin ainsi que Roland Martin, Mlle Cécile Rivard, Mlle Juliette Martin se rendaient à Stanstead, dernièrement.

—M. et Mme Albert St-Germain de Bonaventure, ces jours derniers, se rendaient à Stanstead, dernièrement.

—M. et Mme Moïse Sabourin, M. et Mme J. Dionne, de cette ville, ont été les hôtes de M. et Mme Jean-Baptiste Mailhot à St-Elie d'Orford.

—M. Léon Fautoux, Mlle Philomène Porras et Thérèse Favreau, de St-Malo d'Acadia, ont visité des amis en ville, au cours de la semaine.

—M. et Mme Joseph Codère et Mlle Augustine, Eugénie, Corinne, Bernadette et Cécile Codère, de la rue Sanborn, ainsi que Mlle Thérèse et Lucienne Bourgoin, de Montréal, sont de retour d'Atlantic City et New York, où ils ont fait un séjour de trois semaines.

—M. et Mme Albert Robert font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée à St-Jean l'Évangéliste, sous les noms de Raymond-Marie-Claire. —Albert Perrain et marianne, M. et Mme C. Morin, de Baldwin, Mill, oncle et tante de l'enfant. Portait l'enfant: Mme Léopold Chartier, grand-mère maternelle de l'enfant.

—M. et Mme J. Léandre Côté, de Beauport-Est, visitent M. et Mme Gosselin Lapointe, parents de Mme Côté.

—M. Louis Gagnon, de Way's Mill, visitait des amis en ville.

—Mlle J. F. L. Dubreuil de Montréal, en promenade chez Mme T. J. B. Trépanier, son père.

—Mme Joseph Boivin, de Montréal et ses enfants, visitaient M. N. L. Vincent, mère de Mme Boivin.

—M. Aurélie Ruel, de Barre, Vt., passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Alfred Ruel.

—Mlle Aurèle et Rose Tremblay se rendaient à Sherbrooke par affaires, dernièrement.

—M. Nap. Aulet, de Sherbrooke, passe la semaine chez ses parents, M. et Mme Jos Aulet.

—M. Alphonse Major, de la Saskatchewan, est arrivé en ville pour passer quelques temps chez son fils, M. M. Major.

—M. et Mme Albert Robert font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée à St-Jean l'Évangéliste, sous les noms de Raymond-Marie-Claire. —Albert Perrain et marianne, M. et Mme C. Morin, de Baldwin, Mill, oncle et tante de l'enfant. Portait l'enfant: Mme Léopold Chartier, grand-mère maternelle de l'enfant.

—M. et Mme J. Léandre Côté, de Beauport-Est, visitent M. et Mme Gosselin Lapointe, parents de Mme Côté.

—M. Louis Gagnon, de Way's Mill, visitait des amis en ville.

—Mlle J. F. L. Dubreuil de Montréal, en promenade chez Mme T. J. B. Trépanier, son père.

—Mme Joseph Boivin, de Montréal et ses enfants, visitaient M. N. L. Vincent, mère de Mme Boivin.

—M. Aurélie Ruel, de Barre, Vt., passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Alfred Ruel.

—Mlle Aurèle et Rose Tremblay se rendaient à Sherbrooke par affaires, dernièrement.

—M. Nap. Aulet, de Sherbrooke, passe la semaine chez ses parents, M. et Mme Jos Aulet.

—M. Alphonse Major, de la Saskatchewan, est arrivé en ville pour passer quelques temps chez son fils, M. M. Major.

—M. et Mme Albert Robert font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée à St-Jean l'Évangéliste, sous les noms de Raymond-Marie-Claire. —Albert Perrain et marianne, M. et Mme C. Morin, de Baldwin, Mill, oncle et tante de l'enfant. Portait l'enfant: Mme Léopold Chartier, grand-mère maternelle de l'enfant.

—M. et Mme J. Léandre Côté, de Beauport-Est, visitent M. et Mme Gosselin Lapointe, parents de Mme Côté.

—M. Louis Gagnon, de Way's Mill, visitait des amis en ville.

—Mlle J. F. L. Dubreuil de Montréal, en promenade chez Mme T. J. B. Trépanier, son père.

—Mme Joseph Boivin, de Montréal et ses enfants, visitaient M. N. L. Vincent, mère de Mme Boivin.

—M. Aurélie Ruel, de Barre, Vt., passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Alfred Ruel.

—Mlle Aurèle et Rose Tremblay se rendaient à Sherbrooke par affaires, dernièrement.

—M. Nap. Aulet, de Sherbrooke, passe la semaine chez ses parents, M. et Mme Jos Aulet.

—M. Alphonse Major, de la Saskatchewan, est arrivé en ville pour passer quelques temps chez son fils, M. M. Major.

—M. et Mme Albert Robert font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée à St-Jean l'Évangéliste, sous les noms de Raymond-Marie-Claire. —Albert Perrain et marianne, M. et Mme C. Morin, de Baldwin, Mill, oncle et tante de l'enfant. Portait l'enfant: Mme Léopold Chartier, grand-mère maternelle de l'enfant.

—M. et Mme J. Léandre Côté, de Beauport-Est, visitent M. et Mme Gosselin Lapointe, parents de Mme Côté.

—M. Louis Gagnon, de Way's Mill, visitait des amis en ville.

—Mlle J. F. L. Dubreuil de Montréal, en promenade chez Mme T. J. B. Trépanier, son père.

—Mme Joseph Boivin, de Montréal et ses enfants, visitaient M. N. L. Vincent, mère de Mme Boivin.

—M. Aurélie Ruel, de Barre, Vt., passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Alfred Ruel.

—Mlle Aurèle et Rose Tremblay se rendaient à Sherbrooke par affaires, dernièrement.

Nouvelles

Spécial pour une semaine seulement. — "Croquignol" ou ondulé "Spiral", \$7.00. Polly Beauty Parlor, 27 rue Wolfe, Sherbrooke.

—Salon de beauté Kushner, shampoo et coupe de cheveux, 8.30 heures à 1 heure p.m. \$1.00. Ondulation Marcel de tous les jours, 50c. Ouvrage fait par des experts. Pour appointment, téléphonez 2385.

—Mme D. Charland (Eva Lacroix) ancienne coiffeuse de Sherbrooke, désire annoncer à ses clientes et au public quelle a ouvert un salon de beauté au No. 97 Marquette. Appointment par téléphone, 2147-J. 220-6

—Mardi 18 novembre, après-midi et soir, salle Notre-Dame, grande partie de cartes annuelle des enfants de Marie, au profit des pauvres de la paroisse. Un prix d'entrée sera tiré à 2-1-2 heures et à 8-1-2 heures précises. Les prix sont jolis et nombreux.

—La misère est grande! aidons nos pauvres, en assistant mercredi soir à la grande partie de cartes organisée par les Dames de charité, à la salle St-Jean-Baptiste. Il y aura 12 prix d'entrée, le premier sera tiré à 8-15 heures, ainsi de suite, tous les quarts d'heure.

—Mercredi 19 courant, l'Association Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus aura sa réunion mensuelle, à la chapelle du Précieux-Sang, à 7.30 hrs. Tous les membres associés sont cordialement invités à y assister.

—Mercredi après-midi, le 19 nov., aura lieu à la salle du Dispensaire Notre-Dame, grande vente de vêtements au profit des pauvres de l'assistance maternelle. Aussi, les personnes qui auraient du linge usagé à disposer pour les pauvres, de bien vouloir l'apporter à la dite salle, pour mercredi après-midi, afin d'en faire bénéficier les personnes qui en ont besoin.

—Offre du 14 novembre au 10 janvier, Permanente Croquignol garantie. Pas d'ondulation au doigt. Prix régulier \$10.00 pour \$5.50 complète. Aussi Permanente de \$7.50 pour \$5.00. Ouvert le soir par appointment. Louis Permanent Wave Shoppe Reg'd, 75 Wellington Nord, téléphone 2071.

—Grand spécial à l'occasion des fêtes. — Du 14 novembre au 10 janvier, Pour vous faire connaître notre nouvelle machine Permanente nous vous donnerons un permanent de \$10.00 pour \$7.00, shampoo compris. Machine Teamique, méthode Croquignol, garanti pour 6 mois. Pas d'ondulation à l'eau ni au doigt. Profitez de cette aubaine et donnez votre nom immédiatement. Mme D. J. Cameron, 41 rue Alexandre, Sherbrooke, Tel. 1929M. 215-6

—M. et Mme Adélaïde Martin ainsi que Roland Martin, Mlle Cécile Rivard, Mlle Juliette Martin se rendaient à Stanstead, dernièrement.

—M. et Mme Albert St-Germain de Bonaventure, ces jours derniers, se rendaient à Stanstead, dernièrement.

—M. et Mme Moïse Sabourin, M. et Mme J. Dionne, de cette ville, ont été les hôtes de M. et Mme Jean-Baptiste Mailhot à St-Elie d'Orford.

—M. Léon Fautoux, Mlle Philomène Porras et Thérèse Favreau, de St-Malo d'Acadia, ont visité des amis en ville, au cours de la semaine.

—M. et Mme Joseph Codère et Mlle Augustine, Eugénie, Corinne, Bernadette et Cécile Codère, de la rue Sanborn, ainsi que Mlle Thérèse et Lucienne Bourgoin, de Montréal, sont de retour d'Atlantic City et New York, où ils ont fait un séjour de trois semaines.

—M. et Mme Albert Robert font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée à St-Jean l'Évangéliste, sous les noms de Raymond-Marie-Claire. —Albert Perrain et marianne, M. et Mme C. Morin, de Baldwin, Mill, oncle et tante de l'enfant. Portait l'enfant: Mme Léopold Chartier, grand-mère maternelle de l'enfant.

—M. et Mme J. Léandre Côté, de Beauport-Est, visitent M. et Mme Gosselin Lapointe, parents de Mme Côté.

—M. Louis Gagnon, de Way's Mill, visitait des amis en ville.

—Mlle J. F. L. Dubreuil de Montréal, en promenade chez Mme T. J. B. Trépanier, son père.

—Mme Joseph Boivin, de Montréal et ses enfants, visitaient M. N. L. Vincent, mère de Mme Boivin.

—M. Aurélie Ruel, de Barre, Vt., passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Alfred Ruel.

—Mlle Aurèle et Rose Tremblay se rendaient à Sherbrooke par affaires, dernièrement.

—M. Nap. Aulet, de Sherbrooke, passe la semaine chez ses parents, M. et Mme Jos Aulet.

—M. Alphonse Major, de la Saskatchewan, est arrivé en ville pour passer quelques temps chez son fils, M. M. Major.

—M. et Mme Albert Robert font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée à St-Jean l'Évangéliste, sous les noms de Raymond-Marie-Claire. —Albert Perrain et marianne, M. et Mme C. Morin, de Baldwin, Mill, oncle et tante de l'enfant. Portait l'enfant: Mme Léopold Chartier, grand-mère maternelle de l'enfant.

—M. et Mme J. Léandre Côté, de Beauport-Est, visitent M. et Mme Gosselin Lapointe, parents de Mme Côté.

—M. Louis Gagnon, de Way's Mill, visitait des amis en ville.

—Mlle J. F. L. Dubreuil de Montréal, en promenade chez Mme T. J. B. Trépanier, son père.

—Mme Joseph Boivin, de Montréal et ses enfants, visitaient M. N. L. Vincent, mère de Mme Boivin.

—M. Aurélie Ruel, de Barre, Vt., passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Alfred Ruel.

—Mlle Aurèle et Rose Tremblay se rendaient à Sherbrooke par affaires, dernièrement.

—M. Nap. Aulet, de Sherbrooke, passe la semaine chez ses parents, M. et Mme Jos Aulet.

—M. Alphonse Major, de la Saskatchewan, est arrivé en ville pour passer quelques temps chez son fils, M. M. Major.

—M. et Mme Albert Robert font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée à St-Jean l'Évangéliste, sous les noms de Raymond-Marie-Claire. —Albert Perrain et marianne, M. et Mme C. Morin, de Baldwin, Mill, oncle et tante de l'enfant. Portait l'enfant: Mme Léopold Chartier, grand-mère maternelle de l'enfant.

—M. et Mme J. Léandre Côté, de Beauport-Est, visitent M. et Mme Gosselin Lapointe, parents de Mme Côté.

—M. Louis Gagnon, de Way's Mill, visitait des amis en ville.

—Mlle J. F. L. Dubreuil de Montréal, en promenade chez Mme T. J. B. Trépanier, son père.

—Mme Joseph Boivin, de Montréal et ses enfants, visitaient M. N. L. Vincent, mère de Mme Boivin.

—M. Aurélie Ruel, de Barre, Vt., passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Alfred Ruel.

—Mlle Aurèle et Rose Tremblay se rendaient à Sherbrooke par affaires, dernièrement.

—M. Nap. Aulet, de Sherbrooke, passe la semaine chez ses parents, M. et Mme Jos Aulet.

—M. Alphonse Major, de la Saskatchewan, est arrivé en ville pour passer quelques temps chez son fils, M. M. Major.

—M. et Mme Albert Robert font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée à St-Jean l'Évangéliste, sous les noms de Raymond-Marie-Claire. —Albert Perrain et marianne, M. et Mme C. Morin, de Baldwin, Mill, oncle et tante de l'enfant. Portait l'enfant: Mme Léopold Chartier, grand-mère maternelle de l'enfant.

—M. et Mme J. Léandre Côté, de Beauport-Est, visitent M. et Mme Gosselin Lapointe, parents de Mme Côté.

—M. Louis Gagnon, de Way's Mill, visitait des amis en ville.

—Mlle J. F. L. Dubreuil de Montréal, en promenade chez Mme T. J. B. Trépanier, son père.

—Mme Joseph Boivin, de Montréal et ses enfants, visitaient M. N. L. Vincent, mère de Mme Boivin.

—M. Aurélie Ruel, de Barre, Vt., passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Alfred Ruel.

AGREABLE VEILLEE
A PLESSISVILLE

Soirée réussie du Bon Vieux Temps par le Cercle des Femmes. — Gagnants des prix.

(De notre correspondant)
PLESSISVILLE, 17. — Le Cercle des Femmes, organisa, dernièrement une veillée du bon vieux temps. A sept heures il y eut souper commun, au delà de quatre-vingt étaient présents de diverses époques.

Durant la soirée on organisa des anciennes danses, jeux divers, etc. Le prix pour les costumes anciens a été tiré au sort et gagné par Mlle Jeanne Jutras.

Celui des nouveaux costumes a été aussi tiré au sort et gagné par M. Jean-Marie Paillet.

La soirée se passa agréablement et l'on recueillit le joli montant de \$150.00 au profit du Cercle des Femmes.

—Dernièrement à l'hôtel de ville nous avons eu le plaisir d'entendre parler des pays étrangers par deux Sœurs Belles d'Alger, Afrique.

—M. et Mme Achille Morissette (née Marie-Anne Perreault) ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une première fille baptisée sous les noms de Marie-Hélène-Antoinette. Parrain et marraine, M. et Mme Herménégilde Perreault oncle et tante de l'enfant. Porteur, Mme Vve Michaud, tante de l'enfant.

—Mmes Elzard Pouliot, et Norbert Bellavance sont allés à Ottawa assister aux noces d'une de leur sœur religieuse, Mme Pouliot, passée une quinzaine à Montréal chez sa fille, Mme Albert St-Armand.

—Mlle Antoinette, de Auburn, Me., Mme Albert Pichette, ses trois petites filles, Mlle Léonide Mercier, de Victoriaville, sont venues chez M. Emile Mercier leur parent. Ils se rendront aussi à Québec et à St-Pierre de Broughton assister aux funérailles de M. Labbé Lépinay.

—M. et Mme Emery Tardif, de Montréal, en voyage de noces chez M. Ombéfi Tardif.

—M. Ernest Nolet, employé à la Banque Canadienne Nationale à Farnham, était récemment l'hôte de Mlle Léona Tardif.

—M. J. Hamel, des Trois-Rivières, en visite chez son père, M. J. W. Hamel.

—M. Alcide Demers, employé à la Banque, a été transféré à Lyster, M. Lionel Dubé, de Lyster, le remplace ici.

—M. Alphonse Lalapelle, Notaire, est allé à Sherbrooke assister à l'Exposition d'hiver.

—M. Armand Labbé, employé au Parlement, à Québec, visitait des amis récemment.

—Mlle Alice Jutras est de retour d'une promenade aux Trois-Rivières, en visite chez son frère Antoine.

—M. et Mme Norbert Bellavance, leur petit-fils, Jean-Louis, sont allés récemment à Thetford Mines chez des parents.

—M. et Mme Rodolphe Laflamme, de Québec, chez M. F. X. Laflamme.

—M. et Mme Ernest Côté, des États-Unis ont passé quelques jours chez M. A. Bradet.

—M. et Mme Willie Hamel, leurs enfants, M. Antonio Huard, de Montréal, ont passé une huitaine chez M. Eusèbe Huard, de Montréal, ont passé une huitaine chez M. Eusèbe Huard.

—M. et Mme Albert Bergeron et leur famille sont allés à Québec pour aller demeurer à Montréal.

—M. Charles-Eugène Gosselin, de Québec, était dernièrement chez son père, le notaire C. E. Gosselin.

—M. André Châtigny, de l'île d'Orléans, Québec, visitait récemment Mlle Agathe Pouliot.

—M. et Mme Charles Bédard, de St-Elie d'Orford, ont visité les familles Pouliot et Bédard.

—M. et Mme Louis Garon, leur fils Alphonse, de Trois-Rivières, ont visité les familles Pouliot et Bédard.

—M. et Mme Louis Garon, leur fils Alphonse, de Trois-Rivières, ont visité les familles Pouliot et Bédard.

—M. et Mme Louis Garon, leur fils Alphonse, de Trois-Rivières, ont visité les familles Pouliot et Bédard.

—M. et Mme Louis Garon, leur fils Alphonse, de Trois-Rivières, ont visité les familles Pouliot et Bédard.

—M. et Mme Louis Garon, leur fils Alphonse, de Trois-Rivières, ont visité les familles Pouliot et Bédard.

—M. et Mme Louis Garon, leur fils Alphonse, de Trois-Rivières, ont visité les familles Pouliot et Bédard.

—M. et Mme Louis Garon, leur fils Alphonse, de Trois-Rivières, ont visité les familles Pouliot et Bédard.

—M. et Mme Louis Garon, leur fils Alphonse, de Trois-Rivières, ont visité les familles Pouliot et Bédard.

—M. et Mme Louis Garon, leur fils Alphonse, de Trois-Rivières, ont visité les familles Pouliot et Bédard.

—M. et Mme Louis Garon, leur fils Alphonse, de Trois-Rivières, ont visité les familles Pouliot et Bédard.

—M. et Mme Louis Garon, leur fils Alphonse, de Trois-Rivières, ont visité les familles Pouliot et Bédard.

—M. et Mme Louis Garon, leur fils Alphon

**RANGERS ET BLACK HAWKS
FONT PARTIE NULLE ET LES
MAROONS SONT BATTUS 1-0**

LA RADIO

Edouard Fairbanks, Jr.
dans
"PARTY GIRL"



Douglas Fairbanks, Jr.
"PARTY GIRL"

PETITES ANNONCES

de la TRIBUNE produisent de grands résultats — Essayez-les!

TARIF des PETITES ANNONCES de LA TRIBUNE

TEL. 971

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES: 2c. la mot. montant minimum pour une insertion: 50c. Strictement payable comptant ou à jour, autrement 10 p. c. de surcharge.

AVIS de décès, de funérailles, de mariages, de services annuels, de remerciements, etc.: 75c par insertion selon la formule ordinaire.

NOUVELLETES. Notes Commerciales. "Readers": 5c du mot; charge minimum: 50c.

AVIS D'ASSEMBLEES de sociétés, de réunions pour clubs, sociétés ou associations: 5c par mot; charge minimum: 50c. En caractères ordinaires du journal; 10c la ligne supplémentaire; 15c la ligne supplémentaire.

AVIS D'ASSEMBLEES de sociétés, de réunions pour clubs, sociétés ou associations: 5c par mot; charge minimum: 50c. En caractères ordinaires du journal; 10c la ligne supplémentaire; 15c la ligne supplémentaire.

ANNONCES LEGALES, municipales, cadastrales de 6 p. l. 15c la ligne; 10c la ligne.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIEES: 4 lignes courtes de 5 p. l. 1 mot, \$2.00; 8 mots, \$12.00; 16 mots, \$24.00; 24 mots, \$36.00. Payable chaque mois.

A Vendre

Autos

PARTIES usagées pour automobiles. Le plus gros stock des Cantons de l'Est. 50% de réduction. Garage Chamberland, 382, King-Ouest, Sherbrooke. Tél. 1886. 204-27 au 22 nov.

Divers

ARBRES DE COUCHE (shafte) et hangers de différents grands arbres. Aussi poutres. Très bon marché. S'adresser au surintendant, à la Tribune.

MOTEUR ELECTRIQUE — De trois forces. En excellentes conditions. A vendre à très bon marché. S'adresser au surintendant, à la Tribune.

PAPIER — à envelopper, vieux journaux mis en paquets de 10 lbs à 24c la lb. Téléphone 971 ou s'adresser au surintendant "La Tribune", 3 rue Marquette, Sherbrooke.

RESTAURANT avec aménagement complet. Comptoir en marbre. Moderne, bien situé. Bon marché. S'adresser 109 King-Ouest. Tél. 145.

UNE GRANDE GARDE-ROBE, bois franc, 1 électrolier (Dôme), 1 fournaise de salle (nickel), 1 bureau toilette. Aussi garage à louer. S'adresser O. H. Brunneau, App. 3, Monument National. Tél. bureau, 752M, résidence, 1834M.

VOITURE DE BEBE, en très bonne condition. Bon marché pour comptant. S'adresser 50A Aberdeen, Sherbrooke.

Demandes

Associé demandé

SALON DE BEAUTE — Un jeune homme ou une dame sérieuse de solide expérience trouverait un associé pour établir, à Sherbrooke, dans un des endroits chauds de la ville, un Salon de Beauté ultra-moderne. Mentionner en détails l'expérience acquise. Compétence absolue requise. C'est une question d'affaires. Casier F. La Tribune, Sherbrooke. j.n.o.

Hommes demandés

HOMME digne de confiance, pour territoire de 100 magasins dans ce comté; expérience pas nécessaire; pas de vente; distribuer et percevoir. Devrait se faire \$70.00 par semaine. Shamas, Mfg. Co., New Toronto, Ontario. 219-2.

HOMMES — Gagner \$8.00 — \$10.00 par jour. Grande demande. Quelques semaines seulement d'entraînement à l'école des métiers la plus ancienne et la plus fiable au Canada. Ecrivez pour livret gratuit. Dominion Trade Schools, 1107, Boulevard St-Laurent, Montréal. 208-21-5-8-12-15-19

Divers

Travail de couture

POUR TOUS LES TRAVAUX de couture, avec satisfaction garantie. S'adresser à Mme Arthémise Breton, 247 rue King-Ouest, Tél. 149W. 220-6.

LES PRISES DE POISSON AUGMENTENT

(Suite de la page 8)
Valeur au débarquement... \$ 784,755 1,021,525

NOUVEAU-BRUNSWICK. Sept. 1930. Sept. 1929. Prises, livres... 1,805,700 3,452,000

ILE DU PRINCE-EDOUARD. Sept. 1930. Sept. 1929. Prises, livres... 60,200 127,029

QUEBEC. Sept. 1930. Sept. 1929. Prises, livres... 5,033,000 8,438,300

Valeur au débarquement... 126,560 207,340

S'il est vrai que généralement parlant, les principales pêches subissent un fléchissement, il n'en reste pas moins que Québec et la Nouvelle-Ecosse remportent en septembre 1930 beaucoup plus de succès dans l'exercice de la pêche du maquereau qu'en la période correspondante antérieure et que la pêche du flétan en Nouvelle-Ecosse se signale par un relèvement sensible. Au chiffre de 452,875, la valeur de l'attribution au débarquement en Nouvelle-Ecosse, représente un gain de près de \$8,000 bien que les débarquements de ce poisson aient été plus faibles qu'en septembre antérieur.

Avec une production de 1,997,000 livres en regard de 1,311,400 livres en septembre 1929, c'est le Nouveau-Brunswick qui fut le théâtre des principales exploitations de pêche au homard. La valeur de ce crustacé au débarquement n'y a toutefois atteint que le chiffre de \$112,590 par comparaison à \$118,026 l'année dernière. Sur la côte, les prises de homard se sont totalisées à 40,105,200 livres, à partir de l'ouverture de la campagne d'automne tardif 1929, d'une valeur de \$3,625,107 au débarquement par rapport à \$6,498,900 livres en la période antérieure correspondante d'une valeur de \$3,546,780.

LA RADIO

(Suite de la page 6)
MARDI, 18 NOVEMBRE
Poste CKAC
8 à 9 h. am.—L'heure du déjeuner.

CARTES PROFESSIONNELLES

AUDITEURS-COMPTABLES

RELANGER & BEGIN, Auditeurs-Comptables Edifice Oenest 22 rue Wellington-Nord Tél. 567.

AVOCATS

NICOL LAZURE ET COUTURE, Edifice Oenest, angle Wellington et King Tél. 727.

PANNETON & BOISVERT avocats, 49, King-Ouest, Sherbrooke. P. Q. Boite postale 311. Tél. 566 Bureau à East-Angus samedi de 430 à 830 p. m.

LOUIS-PHILIPPE CLICHE, B. A. L.L.B. avocat et procureur, Lac Mégantic, P. Q.

BOUCHER

MARCHE LEFEBVRE, ouvert tous les vendredis au marché, étal 7 Spécialités: Saucisses et bacon. Tous les jours à 10, rue Peel. Tél. 538.

JOSEPH THIERRIEN, 161 King Est, Tél. 1496-1702 W. viande fraîche salée et volailles. Epicerie de choix. Vendredi au marché Lansdowne. Tél. 1702W.

ENTREPRENEUR

M. GEDEON BEGIN, 2, rue Paradis. Entrepreneur, architecte et plâtrier. Spécialité: velle et pierre de taille. Téléphone 2427.

A. P. DUMAS, 14 rue St-Henri, Tél. 1855. — Entrepreneur: Terrasse, cave, solage; Fournisseur: gravier, sable, pierre et terre. Spécialité: Bois de chauffage.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

DUBUC & DUBUC, ingénieurs diplômés. Consultations. Expertises. Arpentage. Bornage. Aqueduc. Egoût. Analyse. Patentes. Manufactures. Plans. Quantités et Estimations. Edifice Olivier. Chambre 21. Tél. 597; Res. 99-W.

MARCHAND

J. N. BOISVERT, la rue King-Ouest. — Harnais, valises, articles de cuir fin, articles de sport, articles pour chiens, etc. j.n.o.

MEDECINS

Dr. P.-P. BEAUDRY, des hôpitaux de Paris. Spécialité: maladies du cœur et des poumons (surtout la tuberculose). Rayons X. Tél. 1700. 27, rue Brocks.

Dr. J.-A. DANCHE & Dr. LIONEL DANCHE, spécialistes: maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Hôpital Dancche, 92, rue King-Ouest, Sherbrooke, Que. Tél. 654. Hôpital Prie.

CENTRALISATION SCOLAIRE DANS THETFORD MINES

Réponse de la Commission au
Surintendant de l'Instruction
Scolaire à la suite d'une an-
nexion.

LE SALAIRE DES FRÈRES

(De notre correspondant)
THETFORD MINES, 17. — M. le
président Edouard Lefebvre et le
commissaire Joseph Gilbert, Al-
phonse Roy, J.-B. Normandeau,
Napoleon Mongeau et le secrétaire
assistaient à la dernière séance de
la commission scolaire.

MM. François Girouard, Philippe
Côté et Adolphe Bailly ont tien-
nent la Commission responsable de
l'accident survenu à leurs enfants,
le 13 octobre 1930.

Une lettre de l'agent Luke Frère
Lévesque, au sujet d'arbres d'ornementa-
tion.

Une lettre du Département de
l'Instruction Publique, demandant
les raisons qui motivent l'annexion
du lot 558.

Le secrétaire est autorisé à écrire
au Département de l'Instruction
Publique au sujet des appareils de
sauvetage, afin de savoir si la Com-
mission est obligée d'en posséder,
vu qu'il n'y a pas d'écoles pension-
naires.

Le secrétaire est autorisé à répon-
dre au Surintendant de l'Instruction
Publique, au sujet de l'annexion du
lot 558, et lui donner les raisons sui-
vantes: Le lot en question a été an-
nexé à la municipalité de Thetford-
Mines; l'annexion favorisera la
centralisation des affaires scolaires;

des écoles ont été construites d'a-
près l'évaluation de moulins aujour-
d'hui démolis et remplacés par un
autre moulin élevé sur le lot que l'on
veut annexer actuellement; des
écoles se sont agrandies pour ac-
commoder les élèves domiciliés dans
les quartiers éloignés. Ce lot doit
être desservi logiquement par cette
municipalité scolaire et n'a aucune
communication avec Thetford-Sud
et l'Irlande.

Une lettre du Révérend Frère Ba-
ille, directeur du Collège de la Salle,
demandant une augmentation de sa-
laire pour son personnel ensei-
gnant.

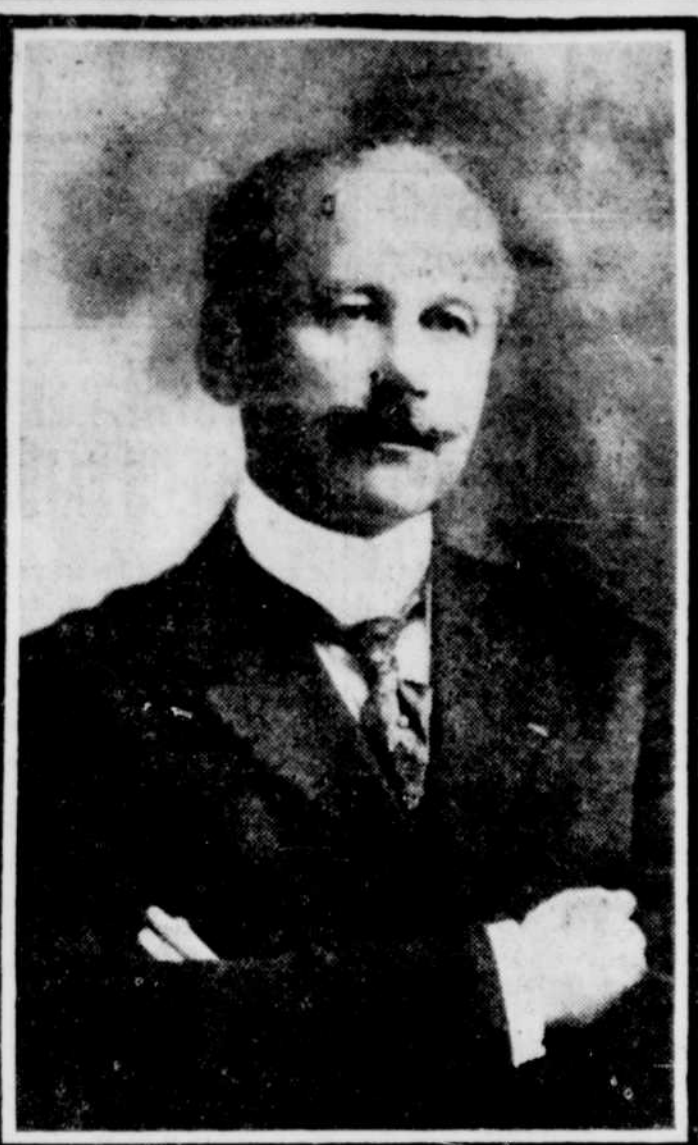
Proposé et approuvé: Que le salaire
des Frères du Collège de la Salle
soit porté à \$600.00 par année, et ce-
lui du directeur à \$800.00 par année,
suivant l'échelle de salaires établie à
Québec et aux Trois-Rivières, étant
donné que le traitement des institu-
teurs et des Religieuses a déjà été
augmenté.

Le secrétaire devra écrire à la Di-
rectrice de l'Enseignement Ménager
de Saint-Maurice pour l'informer
que l'octroi du gouvernement lui sera
remis en entier, et que la Com-
mission ne pourra plus les compter
au sujet de l'Enseignement Ménager.

Procédé et approuvé: Que M. Phi-
lippe Guillemette soit engagé pour
s'occuper de l'entretien, balayage des
classes, enlèvement de la neige et
chauffage dans l'ancien Hôpital de
St-Maurice, au salaire de \$50.00 par
mois depuis le 1er octobre 1930. Le
secrétaire devra écrire à la Com-
pagnie de Ferme-Portes Silencieuses,
au sujet des appareils défectueux.

Les comptes suivants sont accep-
tés: Alphonse Biais, \$249.66; Pe-
ronne Demers, \$125; Emilie Mail-
lot, \$39.39; Bell Telephone, \$435; Clé-
de Thetford-Mines, \$162.35; Sha-
winigan W. & P. Co., \$128.76; Emilie
Gilbert, \$4.00; Petrucci & Cie.,
\$18.73; Externat St-Alphonse, \$10.72;
Joseph Vachon, \$14.13; Donat Tan-
guay, \$26.60; Pierre Grégoire, \$123.
17; Edmond Simard, \$22.60; J. O.
Grégoire, \$1.00; Jos. Duquet, \$3.25;
Alphonse Sylvain, \$7.50.

—Lisez les annonces chaque jour
vous serez étonnés de voir combien
elles vous aideront à satisfaire vos
desirs et à résoudre le problème
des prix à payer.



L'hon. Adélard TURGEON, président du Conseil Législatif, ancien mi-
nistre dans les gouvernements Marchand, Parent et Gouin, décédé
à Québec la semaine dernière, et dont les funérailles eurent lieu ce
matin.

SUCCÈS SCOLAIRES DANS NOS CANTONS

A STE AGNES DE DITCHFIELD:

Ecole No. 4, Concours du mois
d'octobre, notes conservées.

5e année: Emilie Fredette, 85.

4e année: Marie-Blanche Giroux,
87.5; Corina Bédard, 83.5.

3e année: Adrien Grenier, 76.5; Fé-
dora Trépanier, 61.5.

2e année: Irène Frenette, 26;
Jeanne d'Arc Rancourt.

1ère année: Irène, Fernande Ran-
court; 2e, Marie-Anne Rodrigue.

Cours préparatoire: 1ère, Aurore
Grenier; 2e, Laurette Rancourt.

Ecole No. 6, tenue par Léona Fre-
nette.

4e année: Hermann Grondin, 88.5;
Desneiges Brodrique, 70.

3e année: Alphonse Gosselin, 72.5;
Marie-Irène Carrier, 72.

2e année: Alfred Carrier, Jean-
Yvon Gosselin.

1ère année: Marie-Jeanne Fleury,
Paul-Emile Veilleux.

Cours préparatoire: Isabel Rodri-
gue, Rosa Poulin.

Ecole No. 2 Ste-Agnes de Ditch-
field:

5e année: Marie-Claire Martin, Ro-
se-Anne Lapointe.

4e année: Marie Bédard, Margue-
rite Frenette.

3e année: Juliette Martin, Rosilda
Lapointe, Léonie Doyon.

2e année: Annette Turcotte, Joseph
Hubert Lorranger.

1ère année: Rolande Morin, Rosario
Lapointe.

Cours préparatoire: Jeannine Bé-
dard, Rita Lorranger.

A ST-CAMILLE

Résultats des concours d'octobre
à l'école No. 4, dirigée par Mlle Au-
rore Boutin.

6e année: Germaine Boutin 87 1-4;
Laurentia Jacques 70.

5e année: Marie-Aimée Désilets 73;
Oscar Désilets 72 1-4.

3e année: Raymond Ducloux 76;

Jean-Maurice Raiche 70 1-2; Hero-
las Jacques 70 1-2; Paul-Aimé Ra-
che 64 3-4; Henri-Louis Ducloux 63.

2e année: Richard Provencier 67;
Bruno Raiche 53.

1ère année: Aline Jacques 85;
André Houle 83 1-2; Fernande Ra-
che 82 1-2; Normand Ducloux 62.

Cours préparatoire: Diane Ducloux,
Conduite et politesse; Jean-Mau-
rice Raiche, Raymond Ducloux, Ri-
chard Provencier, André Houle,
Fernande Raiche, Diane Ducloux.

Excellence: Germaine Boutin,
Grégoire Désilets, Oscar et Marie-
Aimée Désilets, Raymond Ducloux,
Laurentia Jacques, André Houle,
Aline Jacques, Fernande Raiche.

Instruction religieuse: Grégoire
et Marie-Aimée Désilets.

Orthographe: Germaine Boutin.

Cours scolaires à l'école No. 5,
dirigée par Mlle Marguerite God-
bout.

4e année: Armand Boutin 82; A-
nita Darvaut 80; Théodora Prin-
ce 75; Georgette Prince 69.

3e année: Simonne Laurin 74;
Bertrand Boutin 68; Marcel Prince
62.

2e année: Mariette Darvaut 59;
1ère année: Maurice Prince 72;
Marie-Jeanne Prince 70; Marielle
Prince 65.

Cours préparatoire: Victorien
Boutin, Laurence Prince.

A WOTTON:

Résultats des concours du mois
d'octobre à l'école No. 1, tenue par
Mlle Paula Toutant.

5e année: Mlle Palmyre Gou-
dreau, Clémentine Toutant.

4e année: Monique Toutant, Cecilie
Mercier.

3e année: Rose-Jeanne d'Arc Tou-
tant, Juliette Toutant.

2e année: Bruno Mercier, Edmour
Bélisle.

1ère année: Roger Bergeron, Mlle
Aline Toutant.

Cours préparatoire: Mlle Per-
nand Toutant, Jeanne Proulx.
Images distribuées à Palmyre Gau-
dreau, Clémentine Toutant, Marie-An-
toinette Proulx, Edmond Bélisle, pour
avoir obtenu la note "Excellence" sur
les concours.

Médailles d'honneur:

Croix d'excellence, Jeanne Proulx;
médaille de plâtre, Yvonne Blanchet-
te; médaille de politesse, M. Richard
Toutant; Image de silence, M. Gilles
Proulx.

Coucou d'octobre, résultat obte-
nu à l'école du village, classe No. 2,
tenue par Mlle Henriette O'Bready.

2e année: 1ère Desneiges Picard,
90 sur 100; 2e, Jeannette Goudreau,
73; 3e, Lorenzo Paquin, 69.

1ère année: 1ère, Germaine Cham-
poux, 90; 2e, Gérard Letellier, 88; 3e,
Mlle Cécile Picard, 82.

Application: Mlle Desneiges Pic-
ard et Germaine Champoux.

A l'honneur: Desneiges Picard,
Jeannette Goudreau, Germaine
Champoux, Cécile Picard, Léo Gen-
dron, Bruno Chartier, Lionel Leroux,
Roger Corbeil.

A LAC MEGANTIC

Tableau d'honneur au Couvent de
Lac Mégantic: 9e année: Jeanni-
ne Cliche, Juliette Monfette, A-
drienne Biais.

8e année: Rolande Biais, Thérèse
Verger.

7e année: Françoise Lippé, Si-
monne Paré.

6e année: Lucile Pavreau, Alice
Proteau.

5e année: Yolande Lavalée, Y.
Duchesneau.

4e année: S. Trépanier, M. A.
Lippé, R. Dubois.

3e année: L. Lemieux, S. Pluet,
C. Deslauriers.

2e année: Y. Goulet, J. Turgeon,
G. Beaudoin.

1ère année: F. Lavalée, R. Belle-
fleur, R. Dubois.

Cours prép: Clémentine Fortier, E.
Charland, P. Fautoux.

Cours commercial: Jeannette
Langlois, T. Drouin, Camille Char-
rest.

Anglais: M. Choquette, E. Lebel,
A. Leblanc, M. R. Brulotte.

A PIOPOLIS:

Concours d'école No. 4 dirigée par
Mlle Léone Fortier.

4e année: Florence Beaulé 87.2;
François Grenier, 61; Dollard Gre-
nier, 51.

3e année: Mlle Thérèse Grenier,
92; Yvon Grenier, 82.

2e année: M.-A. Grenier, 80; Lu-
cile Beaulé, 78 1-2; Henri Demers,
74 1-2.

Cours préparatoire: Léonne Gre-
nier, 70; Irène Grenier, 64; Fernand
Demers, 56.

Ecole No. 5, Mlle Y. Fortier, Insti-
tuteur.

4e année: Marie Alice Monty, 91;
3e année: Irène Roy, 78.

2e année: Yvonne Chouinard, 77;
1ère année: Carmelle Grenier, 89.

Monnaie scolaire:

3e année: Albini Lafontaine,
3e année: Irène Roy.

2e année: Yvonne Chouinard,
1ère année: Carmelle Grenier.

Septembre:

4e année: Albini Lafontaine,
3e année: Ludvine Thivierge.

2e année: Léopold Thivierge,
1ère année: Carmelle Grenier.

A ST-MALO D'AUCLAND:

Concours du mois d'octobre à l'é-
cole N. 3, Mlle Fernande Pavreau, In-
stitutrice.

5e année: Antoinette Pavreau,
4e année: A. Eugène Mongeau,
Carmela Pavreau, Salomé Robidas.

3e année: Marie-Louise Mongeau,
2e année: Clarisse Pavreau.

1ère année: Thérèse Fautoux, Ca-
mille Mongeau.

Cours préparatoire: Elphège Mon-
geau, Fernand Pavreau, Henri-Paul
Robidas.

A CAPELTON

Résultats des concours d'octobre à
l'école de Capelton, dirigée par Mlle
B. Ouellette.

5e année: 1ère R. Giroux,
2e, Juliette Harvey;

4e année: 1ère Violet Giroux; 2e,
Bernard McVeigh.

3e année: 1er James Giroux; 2e,
Laurette McVeigh; 3e, Evelyn Gi-
roux; 4e, Adrienne Arguin.

2e année: Darold Giroux; 2e,
Rita Arguin; 3e, Francis McVeigh;
4e, R. Harvey.

Cours préparatoire: 1ère Fernan-
de Morin; 2e, Dora Houle; 3e, Olivia
Houle.

LES PRISES DE POISSON AUGMENTENT

En la période janvier-septem-
bre, elles ont dépassé de quel-
que 30,000,000 de livres cel-
les de la période de 1929.

POISSON DE MER

En la période janvier-septembre de
cette année, les prises de poisson de
mer ont dépassé de quelque 30,000,000
de livres celles propres à la saison
correspondante de 1929 mais la valeur
au débarquement n'en fut que de
\$20,650,000, en chiffres bruts, contre
\$20,650,000 il y a un an.

L'ensemble de toutes les prises de
poissons, de mollusques et de crusta-
cés en la période janvier-septembre
s'est élevée à environ \$18,570,000 li-
vres par comparaison à 788,201,700 li-
vres en janvier-septembre 1929.

Les prises de saumon, propres aux
neuf derniers mois, se caractérisent
par un accroissement de plus de \$1-
400,000 dans la valeur au débarque-
ment et se totalisent à \$7,619,435,
tandis que celles du homard, de l'al-
luin et du maquereau ont aussi
fourni d'importantes recettes aux
exploitants. D'autre part, les pêches
de la morue, de la merluette, des lin-
gues et Brosme, du flétan, du hareng,
du maquereau, de la sardine, du célan
et des huîtres accusent un flé-
chissement. Le déclin le plus notoire
est imputable au flétan dont la pêche
tomba à une valeur monétaire de \$2-
253,000 par comparaison à \$3,206,789
en janvier-septembre 1929. Au chiffre
de \$2,615,000, la valeur de la morue a
fléchi d'environ \$445,000. Au chiffre
de \$3,623,000, la valeur du célan au dé-
barquement fut de \$210,000 inférieure
à celle de 1929, résultat en partie at-
tribuable à l'abaissement des cours
pratiques pour l'huile de célan.

Pendant le mois de septembre 1930
les prises, réalisées sur la côte du Pa-
cifique, se sont signalées par un ac-
croissement par rapport aux débarque-
ments opérés en septembre de l'an-
née 1929 mais accusent un abaisse-
ment dans la valeur au débarque-
ment. Sur la côte atlantique, on conste-
te un décroissement tant dans les
prises que dans leur valeur au débar-

quement. Tout calcul fait, on signale
donc sur les deux côtes un fléchisse-
ment de quelque 32,900,000 livres dans
les débarquements et de \$933,000 dans
leur valeur au débarquement. Le ta-
bleau suivant donne les résultats de
septembre, propres à chacune des
côtes pour les années 1929 et 1930; les
chiffres de 1930 étant susceptibles de
révision:

COTE OCCIDENTALE

	Sept. 1930	Sept. 1929
Prises, livres...	95,714,300	90,416,000
Valeur au débar- quement...	\$1,580,856	2,036,052

COTE ORIENTALE

	Sept. 1930	Sept. 1929
Prises, livres...	65,790,700	104,010,200
Valeur au débar- quement...	\$1,260,659	1,750,100

Sur la côte occidentale, les débarque-
ments de saumon et de célan, pro-
pres à septembre 1930, furent supé-
rieurs à ceux de 1929 mais leur va-
leur au débarquement fut moindre
que celle d'il y a un an. Les prises de
saumon se sont totalisées à environ
33,643,000 livres, soit un gain de plus
de 600,000 livres, mais, au chiffre de
\$665,690 leur valeur au débarque-
ment fut de quelque \$260,000 infé-
rieure à celle de septembre antérieur.
Dans le cas du célan, les prises fu-

rent de 88,240,000 livres d'une valeur
de \$291,210 au débarquement par com-
paraison à des prix de 80,826,200 li-
vres d'une valeur de \$305,164 il y a un
an.

La pêche des flétans en septembre
1930 fut beaucoup moins productive
qu'en septembre 1929. Quelque 2,574-
000 livres de flétan furent pêchées
contre 3,403,800 livres en 1929, d'une
valeur de \$272,100 au débarquement
contre environ \$428,100 en 1929.

Les harengs étaient auparavant pê-
chés par quantités considérables en
Colombie britannique pendant le
mois de septembre—plus de 2,000,000
de livres en septembre 1929—mais cer-
tain modification apportée l'année
dernière aux règlements en interdit
maintenant la pêche jusqu'en octobre.

Aucune des provinces atlantiques
n'a en septembre 1930 exercé la pé-
che avec autant de succès qu'en la pé-
riode correspondante antérieure. Les
prises et les valeurs au débarque-
ment accusent partout un fléchisse-
ment. Dans les divers secteurs du li-
toral, les poissons se sont montrés
rares et les intempéries survenues ont
contribué à contrarier l'exercice des
exploitations.

Ci-dessous figure un tableau com-
paratif où, comme dans le relevé
fourni ci-haut, les chiffres de 1930
sont susceptibles de révision:

Un Chèque de \$100 vous sera envoyé chaque mois votre vie durant

Un chèque de \$100.00, que vous tou-
cherez et pourrez utiliser comme bon vous
semblera, vous arrivera à la même date
chaque mois, aussi longtemps que vous vi-
vrez, si vous adoptez ce système.

Un revenu qui est sûr, certain, ne di-
minuant jamais, que la perte d'emploi et les
fluctuations du marché ne sauraient af-
fecter. Ce revenu sera versé tout particu-
lièrement bienvenu s'il vous arrive d'être at-
teint d'incapacité totale par suite de mala-
die ou d'accident.

Nous mentionnons \$100 par mois, mais
le montant de votre chèque dépendra de
l'âge que vous avez actuellement et de la
somme que vous désirez mettre de côté ré-
gulièremment — plus tôt vous commencerez
d'économiser davantage vous aurez, avec
le moins d'effort.

CE COUPON VOUS APPORTERA LES RENSEIGNEMENTS DESIRÉS

The CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY, Toronto.
J'aimerais avoir votre brochure intitulée "Qu'en prendrez-vous?", veuillez donc
m'envoyer sans que je m'en charge à quel que ce soit.

Nom (Monsieur, Madame ou Mademoiselle)

Adresse

Jupes de Gymnasses pour Filles

Jupes en serge marine à plis creux, avec
cousure détachable. Pour fillet-
tes de 8 à 14 ans. Chacune ...

1.00

Au troisième au magasin TECO

MAGASIN TECO

Ouvert de 9 a. m. à 6 p. m. tous les jours.

Tél. 1600

Vendredi de 9 a. m. à 9.30 p. m.

Jolis Bérêts en Chenille

Bérêts marine, rouges, verts, et bruns en
chenille. Très populaires pour les
sports ou usage général. Chacun ...

1.00

Au troisième au magasin TECO

Jour à Un Dollar

Une liste saisonnière d'attractions à un dollar, comprenant des cadeaux appropriés pour Noël.

Chic Robes de Maison

Patrons et couleurs assortis, en
beau coton imprimé. Tailles 34
à 48. Chacune 1.00.

Au troisième au magasin TECO

Bouffants pour Garçons

En mélanges de tweeds, dans les
nuances grises et brunes. Tail-
les 28 à 32. Marqués à prix très
bas pour mardi. Chacun 1.00.

Au rez-de-chaussée

Chandails pour Garçons

Jerseys en laine, avec collet po-
lo et encolure en V. Nuances as-
sorties dans le lot. Tailles 26 à
32. Chacun 1.00.

Au rez-de-chaussée

Bas de Travail pour Hommes

3 paires 1.00